

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
 PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

V A U D

Nouvelle adresse de notre caissier

Notre caissier, Alfred Marguerat, a quitté Oron pour venir à Lausanne.

Sa nouvelle adresse: chemin des Aubépines 16, téléphone 25 77 97.

Au secours de nos enfants

Suite aux rapports des sections SPV de 1956, le comité central a pris contact avec l'Alliance suisse des Samaritains qui met spontanément à notre disposition un certain nombre de monitrices et de moniteurs spécialisés pour l'instruction pratique de premiers secours en cas d'accident.

Cours dans le cadre des sections. — 6 cours de 3 heures, soit 18 heures, pourront être donnés en une saison ou en deux séries, selon décision des sections, au jour et aux heures qui leur conviendront.

Inscriptions. — Un petit nombre de participants seulement sera attribué à chaque moniteur ou monitrice. Les collègues voudront bien s'annoncer sans tarder (délai 10 juin) aux représentants CRJ de leurs sections SPV dont voici la liste:

Aigle: Mlle A.-M. Rey, Aigle. — Aubonne: M. R. Renaud, Gimel. — Avenches: M. Jean Frey, Donatyre. — Cossonay: M. A. Mollien, Cossonay. — Echallens: M. Pierre Addor, Pailly. — Grandson: M. Willy Margot, Fiez. — Lausanne: M. J.-P. Regamey, 8, ch. Rosière. — La Vallée: Mlle A. Golay, Le Sentier. — Lavaux: M. R. Peyrollaz, Chexbres. — Morges: M. R. Vuagniaux, Denges. — Moudon: M. R. Guignard, Bercher. — Nyon: M. M. Matthey, Genolier. — Orbe: M. A. Porret, Bofflens. — Oron: M. G. Pulfer, Essertes. — Payerne: M. Genillard, Payerne. — Pays-d'Enhaut: Mlle J. Epars, Château-d'Œx. — Rolle: M. F. Dumusc, Bursins. — Ste-Croix: M. P. Delacrétaz. — Vevey: M. L. Buttex, Vevey. — Yverdon: M. A. Brunner, Epènes.

R. Joost, Begnins, commission CRJ-SPV.

Initiation à l'enseignement de la décoration

Aujourd'hui, salle de dessin, Ecole normale, 14 h. 15.

Cours 3, assiettes en papier, Anne Bettens. — Seconde leçon, décoration de l'assiette. Apporter bons ciseaux, pinceaux, bol (couleurs TM et vernis à l'alcool fournis).

Samedi prochain 25 mai: dédoublement de cette leçon.

Echange d'élèves avec l'Allemagne

Les inscriptions arrivent nombreuses, comme les demandes de renseignements. Les délais vont échoir. C'est le dernier moment pour s'adresser au collègue D. Vuille, 2, chemin du Point-du-Jour, Vevey.

Nous rappelons que les jeunes gens et jeunes filles de 15 à 19 ans peuvent, cet été, faire un séjour de trois semaines dans les régions de Munich, Stuttgart ou Francfort, à condition d'offrir, pendant le même temps, l'accueil à un ou une jeune partenaire d'outre-Rhin. Il n'est pas besoin d'insister sur le bénéfice que nos élèves — ou nos propres enfants — peuvent tirer de tels échanges.

SPV - Croix-Rouge de la Jeunesse.

Section de Vevey-Montreux

Enfants difficiles à comprendre

Enfants difficiles à conduire

La deuxième des rencontres de collègues organisées par votre comité aura lieu le vendredi 24 mai, à 17 heures, à l'aula du nouveau collège de La Tour-de-Peilz. Un film intitulé « Agressivité » sera commenté par M. le Dr Henny ou M. le Dr Bergier et servira de base à la discussion. Nous rappelons en outre la participation à nos débats de MM. Paul-Eugène Rochat, directeur de la Maison d'éducation de Vennes, et Claude Pahud, directeur du Centre romand de formation d'éducateur. Que tous ceux qui ont des écoliers difficiles viennent partager avec leurs collègues leurs soucis ou leurs heureuses trouvailles.

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Nouvelle adresse de notre caissier. — Au secours de nos enfants. — Initiation à l'enseignement de la décoration. — Echange d'élèves avec l'Allemagne. — Vevey-Montreux. — Pour ceux qui n'entendent pas l'anglais. — Payerne. — A. V. M. G. — Société vaudoise des maîtresses de l'enseignement ménager. — Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille. — Pour apprendre à lire. — Places au concours. — Genève: Séance plénière. — Anne, ma sœur Anne... — A la C. I. A. — U. A. E. E.: Rappel. — S. G. T. M. et R. S. — Recherche d'appartement. — U. I. G. M.: Rapport du président pour 1956. — Neuchâtel: Aux comités de section. — Nouveau membre. — Encore un anniversaire. — Conférence VPOD des membres du corps enseignant. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Commission nationale suisse pour l'Unesco: Programmes et manuels d'histoire.

CHASSERON

panorama splendide

Pour ceux qui n'entendent pas l'anglais

Un séjour de dix jours à Londres, avec visites commentées en français, est organisé dès le 1er août, sous les auspices de « Pour l'Art », par M. Juillerat, prof. 5 ch. des Aubépines, Lausanne.

Références auprès de Mme Vio Martin, Bussigny.

Section de Payerne. — Assemblée

L'assemblée de printemps aura lieu le lundi 27 mai 1957, à 14 heures 15, à la salle du théâtre de Payerne.

Brève partie administrative ; présentation de différentes classes du Bébé-Orchestre par notre collègue Jean-Louis Pahud, puis audition de l'ensemble.

P.S. — La conférence officielle de district ayant lieu le même jour à 8 h. 45, un repas en commun sera organisé.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

I. — Cours de jeux

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de jeux le samedi 8 juin 1957, à 14 h. 30, au local de gymnastique de Montoie, à Lausanne. Ce cours sera consacré à l'étude du volley-ball, enseignement, technique et jeu.

Chef de cours : Robert Prahin, maître de gymnastique.

Les membres de l'association recevront une indemnité correspondant à leurs frais de voyage.

II. — Cours de natation

Notre association organise un cours de natation à la piscine de Montchoisi, à Lausanne. Le cours aura lieu chaque mercredi après midi, dès 17 h. 45.

Le programme comporte l'étude de la brasse pour les non nageurs, l'étude des différentes nages et des plongeons pour les nageurs.

Ouverture du cours : mercredi 5 juin, rassemblement à 17 h. 30 devant l'entrée de la piscine. Chaque participant paie son entrée (dès 17 h. 30, prix Fr. 0,70).

COURS D'ALLEMAND

à Winterthour

La ville de Winterthour organise pendant les vacances, soit du 15 juillet au 24 août 1957, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. - Ecolage de 315 fr. à 570 fr. (y compris pension complète et excursions, pour trois à six semaines). Inscription 10 fr.

Pour prospectus et informations, s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthour. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1957.

Indemnités : les participants recevront le remboursement de la moitié de leurs frais de déplacement (du domicile à Lausanne) et le prix de l'entrée à la piscine. *Le chef technique de l'AVMG : H. Moreillon.*

Société vaudoise des maîtresses de l'enseignement ménager

Assemblée générale samedi 25 mai 1957, à 14 h. 30. Auditoire des sciences (Ecole normale) Lausanne

La partie administrative sera suivie d'une conférence de M. P. Zeissig, aumônier de la jeunesse, sur ce sujet : « Etre jeune aujourd'hui. »

Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille

L'assemblée des maîtresses enseignant les travaux à l'aiguille dans le canton aura lieu le samedi 1er juin, à 14 h. 45, au Casino de Montbenon (Rotonde), Lausanne.

Ordre du jour :

1) Partie administrative ; 2) propositions individuelles ; 3) Chœur des Vaudoises et son groupe mixte de Lausanne.

En vue de cette assemblée, les propositions et les vœux doivent être présentés à Mme B. Duruz, présidente, av. du Mont-d'Or 34, Lausanne.

Pour apprendre à lire

Les jeux de lecture (1re partie de Mon Premier Livre) viennent d'être imprimés en caractères vaudois. Ils comprennent 10 boîtes de mots tout faciles et 12 boîtes de mots et phrases avec diphongues. Nous avons aussi réédité les 40 cartes correspondant à la 2me partie du premier livre.

Le tout peut être obtenu dès aujourd'hui au prix de fr. 2,75 le premier et de fr. 7.— le second (plus frais d'expédition) en s'adressant à Claire Ischi-Kropf, Riex.

Places au concours

Jusqu'au 25 mai :

Aigle : institutrice enfantine. Entrée en fonctions immédiate.

Bex : institutrice primaire. Entrée en fonctions dès que possible.

L'Etivaz : instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er septembre 1957. Obligation d'habiter l'appartement du collège, appartement neuf, tout confort.

Morges : maître de travaux manuels. Entrée en fonctions immédiate. Ne se présenter que sur convocation.

Renens : maîtresse de travaux à l'aiguille (32 h. hebdomadaires). Indemnité de résidence annuelle : Fr. 240.—. Obligation d'habiter la commune de Renens. Les candidates s'abstiendront de toute démarche

personnelle et ne se présenteront que sur convocation.

Vallorbe : institutrice primaire. Entrée en fonctions : 2 septembre 1957. Les candidates sont priées d'adresser un bref curriculum vitae à la direction des écoles de Vallorbe.

Jusqu'au 29 mai :

Etoy : institutrice primaire.

Oleyres : maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 1er juin 1957 ou date à convenir.

Orzens : institutrice primaire. Entrée en fonctions immédiate.

GENÈVE

UIG - DAMES ET MESSIEURS

Les membres de la section des Dames et de la section des Messieurs sont convoqués en

séance plénière

le mercredi 22 mai 1957, à 17 heures précises au Café Lyrique, 12, bd du Théâtre.

Ordre du jour : 1) Lecture du procès-verbal de la dernière séance plénière ; 2) communications des comités ; 3) **enseignement de l'allemand**, décision du département ; attitude de l'UIG ; 4) propositions individuelles.

Le comité de l'UIG - Section des Dames.

Le comité de l'UIG - Section des Messieurs.

Anne, ma sœur Anne...

Nous étions dix, dix hommes à attendre, vendredi 3 mai, à l'école du Mail... à attendre les gentes compagnes qui s'étaient inscrites à la commission de géographie.

Nous avons laissé d'abord la porte ouverte, toute grande, afin de rendre le local accueillant. Nous étions souriants, d'un sourire « photographique », presque un peu figé, afin de ne pas être pris au dépourvu par une demoiselle qui serait arrivée à pas menus, avec des semelles crêpes. Et nous avons bavardé de choses et d'autres, comme dans l'attente d'un grand événement. Il régnait une certaine fébrilité, un peu auto-suggestive même, puisque nous avons cru à plusieurs reprises voir apparaître une jupe plissée ou une robe en mousseline laine.

Fausses alertes ! Finalement, nous nous sommes tus, la gorge serrée ; nous avons mis nos sourires en berne... et nous avons fermé la porte. Puis nous nous sommes mis au travail.

Anne, ma sœur Anne... voici ce que nous y avons fait. Tu pourras ainsi te joindre à nous la prochaine fois.

Parmi les propositions présentées, celle qui prévoyait l'étude de l'Europe obtint le plus de suffrages. Chacun apportera ses documents concernant l'Italie, la France et la péninsule ibérique, et nous pourrons déterminer avec plus de précision dans quel domaine nous travaillerons.

Cette séance, qui permettra de « démarrer » immédiatement en septembre prochain, aura lieu, chères collègues, (et chers collègues), **vendredi 24 mai, à 17 heures, au Mail (sous-sol)**.

Anne, ma sœur Anne...

J.E.

A la C.I.A.

Au cours de la dernière séance du comité de la CIA (10 mai), M. le conseiller d'Etat Perréard a déclaré qu'il proposerait au Conseil d'Etat un projet d'intégration des traitements à 180 % pour le calcul des pensions de retraite. Nos traitements seraient donc entièrement assurés. Voilà une bonne nouvelle.

Le coût de l'opération s'élèvera pour l'ensemble des caisses (police, établissements hospitaliers et CIA) à

environ 8 000 000 de francs, dont 4 000 000 de francs à la charge de l'Etat et autant pour les fonctionnaires ; les membres de la CIA auront plus de 3 millions et demi à trouver. Où et comment ? C'est une autre histoire !

G. W.

U.A.E.E. — Rappel

N'oubliez pas notre excursion du jeudi 23 mai à Nyon. Départ à 14 h. 15 au débarcadère du Jardin Anglais ou du Quai du Mont-Blanc. Visite du Musée du Lac à Nyon et goûter dans cette ville. Retour par train aux environs de 19 heures.

C. G.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Assemblée générale annuelle

Vendredi 24 mai 1957, à 17 heures
Ecole du Grütli, salle 2.

Partie administrative.

Ordre du jour : a) lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; b) lecture des rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes ; discussion, votation ; c) élection du président et des autres membres du comité ; d) nomination des vérificateurs des comptes ; e) fixation de la cotisation annuelle ; f) propositions individuelles ; g) modification aux statuts ; votation.

En marge d'une notice historique, commentaire par L. Dunand.

Table-exposition (sera dégarnie après la séance, à 19 heures).

a) Documents relatifs à notre Notice historique sur l'enseignement du travail manuel dans les écoles genevoises ; b) exemplaires d'un modèle réduit d'avion à hélice dont la construction est prévue pour l'année prochaine ; c) idem pour un cours de gravure à l'acide sur métal ; d) travaux de vannerie exécutés lors de nos cours de cet hiver.

Modification des statuts.

Par suite de l'augmentation constante et fort réjouissante de l'effectif de notre association — qui compte actuellement près de 600 membres — la modification suivante est proposée, concernant l'art. 12 de nos statuts :

Ancienne rédaction : la société est administrée par un comité de 7 à 11 membres ;

Nouvelle rédaction : la société est administrée par un comité de 9 à 13 membres.

Feuilles de travaux pratiques.

Notre publication a franchi, à fin 1956, le cap du 100e feuillet ! A raison de 10 feuilles par année, cela représente une notable continuité d'efforts de la part des animateurs de cette activité : auteurs-collaborateurs, travail de mise en page, de transposition sur stencils et de polycopie, adressage, mise sous enveloppes et expédition.

Du fait de l'introduction officielle des travaux manuels dans le nouveau plan d'études, nos feuilles se-

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

BUT IDÉAL - COURSES SCOLAIRES

CHEMIN - DESSUS s/Martigny 1150 m.
Forêt mélèzes - Flore variée. Accès: à pied, sur demande, cars Martigny-Excursions dép. gare, tarif école réduit, sans engagement.
HOTEL BEAU-SITE. Bazar. Prix spéciaux sur menus, cafés, thé, chocolat, potage, etc.
PELLAUD FRÈRES, prop. Tél. (026) 6 15 62

HOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI 2322 m.

Le col de la Gemmi sera praticable début juin
Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
Prospectus et prix-courant à disposition
Famille de Villa Tél. (027) 5 42 01

TÉLÉFÉRIQUE LOÈCHE-LES-BAINS - GEMMIPASS

Altitude: 1410 m - 2322 m

Le nouveau téléphérique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus à disposition.

Visitez la région de First (altitude 2200 m)



centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école. Renseignements tél. (036) 3 22 84

CHAUMONT

s/ Neuchâtel

Altitude 1100 m.

Vue splendide sur le lac et les Alpes

A 30 min. de Neuchâtel, en tramway et funiculaire

Prix spéciaux pour sociétés et écoles

Renseignements :

Administration des tramways de Neuchâtel
(tél. 038/5 15 46)

TÉLÉPHÉRIQUE



1800 mètres

Magnifique point de vue et départ d'excursions en plein centre des Alpes Vaudoises

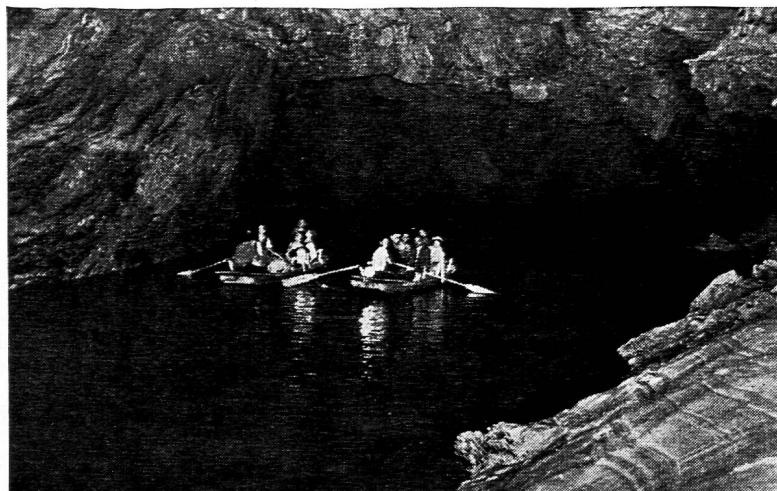
TAVEYANNAZ - SOLALEX - ANZEINDAZ

Demandez tous renseignements à la Direction à Gryon
Prix spéciaux pour écoles

Le plus grand lac souterrain d'Europe

ST. - LÉONARD

VALAIS



A 6 kilomètres de Sion - Parc pour autos
Débit de boissons - Tél. (027) 4 41 56
Ouverture permanente.

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région, ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société Suisse de Spéléologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la grotte est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugure cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de très nombreux visiteurs naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement chez nous, mais également à l'étranger. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à ST-LEONARD, vous y trouverez « une grotte de Capri » en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous le souvenir d'un voyage au pays des merveilles.

ront certainement appelés à rendre toujours plus de services aux personnes en quête d'idées. Que tous ceux qui ont fait réaliser à leurs élèves un objet intéressant, même simple, l'envoient à L. Dunand, école du Grütli, accompagné de sa description ; leur travail sera modestement rémunéré.

Et notre publication pourra continuer son œuvre appréciée d'information pratique !

Cours pour la saison prochaine.

- Croquis au tableau noir (reprise et développement du cours de ce printemps) ;
- Modèle réduit d'avion à hélice, moteur caoutchouc, construction balsa ;
- Gravure à l'acide sur métal ;
- Vannerie (pour personnes ayant ou non des notions de vannerie).

Pour faciliter notre travail d'organisation, les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces cours sont invitées à s'inscrire déjà lors de la séance du 24 mai ; cette inscription provisoire sera à confirmer plus tard.

Le Comité.

Recherche d'appartement

Un collègue suédois aimerait trouver, à Genève ou dans les environs de la ville, un appartement meublé à loyer modéré, de 3 pièces et cuisine si possible, pour la période du 1er juillet au 16 août 1957.

Sa famille se compose de 2 adultes, 2 fillettes de 5 et 2 ans, et une aide de 16 ans. Il pourrait fournir le lit des fillettes.

Qui pourrait donner une adresse à ce collègue ou lui rendre le service demandé ? Prière d'adresser vos réponses à

A. Neuenschwander
Av. Henri-Golay 31, Genève.

UIG - MESSIEURS

Rapport du président pour l'année 1956

Mon collègue Fiorina vous a dit l'an dernier ce que fut en 1955 l'activité de notre comité qui, après de nombreuses séances, après de multiples démarches, était parvenu à obtenir ce reclassement que nous attendions depuis huit ans. L'année 1956 s'annonçait plus calme et nous pensions pouvoir laisser momentanément nos soucis corporatifs et nous abandonner à la joie de fêter le 50e anniversaire de notre association. Quelques chiffres vous montreront clairement que ce ne fut pas le cas. Pendant ce dernier exercice, votre comité s'est réuni 28 fois. Il y eut 7 séances de comité mixte, 4 assemblées générales de notre section, 3 séances plénaires et 9 séances de délégations. Il faut encore ajouter à cela toutes les réunions destinées à préparer le Cinquantenaire, les séances de commissions, etc. Il y a là matière à rédiger un copieux rapport d'activité. Je vais pourtant essayer de m'en tenir à l'essentiel et de ne pas abuser de votre patience.

Mutations. — 3 collègues ont démissionné de notre association et ont été nommés membres honoraires. Ce sont : E. Burkhardt, W. Hauenstein et M. Herbez.

E. Burkhardt et W. Hauenstein ont fait valoir leurs droits à la retraite. A tous deux, nous présentons nos vœux sincères pour une longue et heureuse retraite.

A M. Herbez, nommé dans l'enseignement secondaire, nous souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

Que nos trois collègues soient ici remerciés pour la part active qu'ils ont prise dans la vie de notre Union.

Nous avons eu la joie d'admettre à l'UIG 10 jeunes collègues auxquels nous souhaitons une cordiale bienvenue. Ce sont : Pierre Arnoux, Roger Beuchat, Freddy Bouzer, William Marbacher, Rémy Mauron, Guy Meyer, Albert Morard, Jean-Pierre Regamey, Albert Spring et Gérard Vecchio. Nous espérons vivement que tous ces nouveaux membres auront du plaisir et de l'intérêt à participer fidèlement aux différentes activités de notre association.

Nous avons eu le chagrin de perdre quatre anciens collègues. Ce sont :

Auguste Gaud qui fut membre de notre comité et termina sa carrière à l'école du Grütli ;

Emile Tissot qui présida l'UIG de 1914 à 1917 ;

Louis Mercier, ancien inspecteur et membre fondateur de notre association ;

et **Albert Nally** qui, après avoir enseigné à l'école des Pâquis, fut promu dans l'enseignement secondaire.

A la suite de ces mutations, l'UIG-Messieurs compte à ce jour 163 membres actifs et 99 membres honoraire.

Activité corporative

Cinquantenaire. — 1956 restera marqué d'une pierre blanche dans les annales de l'UIG puisque ce fut l'année du Cinquantenaire. C'est avec mélancolie que nous songeons aujourd'hui aux deux manifestations qui ont marqué cet anniversaire : l'exposition des Violons d'Ingres et la journée commémorative du 31 mai, à Port-Gitana. Ce furent deux réussites. Ce jeudi passé à Bellevue a laissé dans toutes nos mémoires un souvenir lumineux. Je voudrais une dernière fois adresser les vifs remerciements du comité à tous nos collègues qui ont contribué au magnifique succès remporté par nos manifestations. Excusez-moi si je ne cite pas de noms. Ce serait long et je risquerai d'en oublier. Tirons donc le rideau sur cet anniversaire qui fut une véritable fête du corps enseignant primaire et enfantin de Genève, et qui nous donna l'occasion de manifester la vitalité qui règne au sein de nos trois sections.

Unité du corps enseignant primaire et enfantin. — Votre comité s'est préoccupé de réaliser l'unité corporative du corps enseignant primaire et enfantin, et c'est avec plaisir et satisfaction que nous signalons l'entente parfaite qui a régné durant cette dernière année entre nos trois associations : UIG, Dames et Messieurs, et UAEE. En effet, le 23 mai 1956, les membres de l'UIG, Dames et Messieurs, réunis en séance plénière — ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps — décidaient d'admettre l'UAEE en qualité de 3me section autonome de l'UIG. Ainsi, une véritable union du corps enseignant primaire et enfantin se réalisait et renforçait sérieusement notre position à l'égard de tous ceux qui entendaient profiter de nos mouvements d'humeur. Désormais, tous les problèmes d'ordre général sont étudiés par le comité mixte, puis discutés en séances plénaires. Toutes nos commissions, qu'elles soient chargées d'étudier des problèmes d'ordre corporatif ou pédagogiques, groupent des membres de nos deux ou trois sections, suivant les cas.

Cette collaboration entre nos trois sections qui restent autonomes et conservent tous leurs droits nous a permis de faire front dans l'intérêt même de tous nos collègues.

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

La Barilette - La Dôle



par le

Télésiège

Emetteur Télévision

Restaurant station supérieure

Taxes réduites aux sociétés et écoles

Rens. : Ch. de fer Nyon-Morez Tél. 9 53 37
Station Télésiège Tél. 9 96 67

COURSE SCOLAIRE LES BRENETS - SAUT DU DOUBS

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école.
Places tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements: Restaurant du Doubs (Pré-du-Lac, Les Brenets).

Soupes-menus pour écoliers
HOTEL DU LAC RESTAURANT DU DOUBS
Tél. (039) 6 10 35 Tél. (039) 6 10 91
RENÉ DROZ



Auberge
du
Lac des Joncs
sur
Châtel-St-Denis

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades Restauration, chambres
et pension Arrangements pour écoles et sociétés
Tél. (021) 5 91 23 M. GENOUD

Chemins de fer électriques vereysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby
Vevey - Blonay - **LES PLÉIADES** 1400 m

Pour grands et petits un

CHOIX ÉTONNANT DE COURSES

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

NOS VOYAGES ORGANISÉS



Projets et devis
sans engagement.

Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

Permettez-moi donc d'exprimer notre reconnaissance à Mme Meyer de Stadelhofen, présidente de l'UAE, et à Mlle Marta, présidente de l'UIG-Dames, ainsi qu'à leurs comités qui, grâce à leur esprit de compréhension et d'entente, grâce à leur attitude ferme lorsqu'il a fallu défendre les intérêts du corps enseignant, ont permis à cette véritable union de se réaliser. Nous souhaitons vivement que l'excellente atmosphère dans laquelle nous travaillons aujourd'hui soit de longue durée.

Mais votre comité ne s'est pas arrêté là dans sa recherche de l'unité du corps enseignant primaire et enfantin. Depuis 1937, un certain nombre de collègues se sont groupés en marge de l'UIG et entendent poursuivre les mêmes buts que nous, groupés dans l'actuel Syndicat de l'Enseignement, lui-même affilié à la Fédération des Syndicats chrétiens. L'existence de deux groupements concurrents dont les divergences de vue qui se firent jour il y a vingt ans n'existent plus, nuit à l'action efficace que nous devons être en état de conduire pour la défense de nos intérêts corporatifs et pédagogiques. Nos jeunes collègues en particulier ne comprennent pas les raisons qui justifient l'existence de deux associations professionnelles. Ils hésitent avant de faire un choix et nous avons le devoir de leur montrer ce qu'a fait, pour la défense des intérêts du corps enseignant primaire, l'UIG dont la stricte neutralité politique et confessionnelle est un gage de succès et de sécurité.

Comme les ressentiments datant de la scission sont en voie d'apaisement, le comité mixte de l'UIG a convié les membres du comité du SE à une entrevue, le 12 novembre 1956. Cet entretien eut lieu dans le calme et la dignité, et les dirigeants du SE nous ont effectivement déclaré que les griefs qu'ils pouvaient adresser à l'UIG en 1937 n'existent plus aujourd'hui. Nous leur avons alors présenté la proposition suivante : « Tous les membres du SE deviennent obligatoirement membres de l'UIG qui est seule habilitée à représenter le corps enseignant primaire et enfantin ». Cette proposition montre bien notre souci d'unité et d'entente, puisque nous n'exigeons pas la dissolution du SE. Ce dernier ne nous a pour l'instant donné aucune réponse définitive, mais cela ne saurait tarder. En tout cas, nous veillerons à ce que les choses ne traînent pas. Certains membres du SE craignent en particulier de ne pouvoir se faire entendre à l'UIG et de se retrouver, disent-ils, dans la situation d'il y a vingt ans. Nous sommes persuadés, en ce qui nous concerne, que si nos collègues du SE acceptaient de revenir à l'UIG, nous saurions ne faire aucune distinction entre eux et nos membres actuels. Notre désir d'unité est sincère. Or, **cette unité ne peut être réalisée que dans le cadre de l'UIG**, et si les deux parties en présence font preuve de loyauté, le succès doit couronner nos efforts. Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier vivement tous nos collègues de l'UIG, les plus anciens en particulier, ceux qui ont vécu la scission et qui en ont souffert, d'avoir su passer sur des considérations d'ordre personnel et comprendre que l'intérêt général du corps enseignant doit occuper la première place. Nous attendons du SE qu'il manifeste non seulement un esprit d'entente, mais surtout un désir d'unité. Si nos démarches doivent rester sans succès, l'UIG aura fait de son côté le maximum d'efforts en vue de l'unité et ne pourra encourir aucun reproche à ce sujet. Elle sera alors contrainte d'adopter à l'égard du SE une attitude aussi nette et aussi stricte que par le passé.



**Etre
CHEF DE FAMILLE
implique
des
responsabilités !**

Notre **assurance-famille**
est conçue pour vous aider à les supporter.
Adaptée individuellement
aux besoins de chacun,
elle pare aux conséquences financières
découlant de votre responsabilité civile
et des accidents survenant à votre épouse,
vos enfants, votre personnel de maison.

**MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS**

Demandez conseil à votre collègue
P. Jaquier
Accidents S. P. V., Nyon.

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

POUR VOS EXCURSIONS SCOLAIRES

TRIENT Visitez le Col de la Forclaz avec par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix — Télésiège du COL DE LA FORCLAZ - L'ARPILLE — Panorama grandiose face au Massif du Mont-Blanc et dominant la Vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes Bernoises et Valaisannes.

RAVOIRE A mi-chemin le magnifique plateau de belvédère dominant Martigny et la Vallée du Rhône.
CHEMIN s/Martigny, site sympathique entouré de forêts de mélèzes.
ISÉRABLES village haut perché et typiquement valaisan relié à la plaine par téléphérique.
OVRONNAZ s/Leytron, magnifique plateau ensoleillé aux pieds des Muverans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

Prospectus et renseignements : OFFICE RÉGIONAL DE TOURISME DE MARTIGNY.

En cas de non-réponse : No (026) 6 14 45 — Adresse télégraphique : Tourisme Martigny.

Téléphone (026) 6 00 18.

LE TELE CABINE DE TETE DE RAN S.A.

vous conduit agréablement et rapidement au sommet (1415 m) d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur les Plateaux suisse et français et sur les Alpes.

TARIFS RÉDUITS POUR ÉCOLES

STATION CFF:
LES HAUTS-GENEVEYS

Renseignements: Les Hauts - Geneveys, tél. (038) 7 01 51
Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

TOUR DE GOURZE

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes : accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide. Se recommande : Mme Vve A. BANDERET. Téléphone sous Tour de Gourze 4 22 09. Poste de Ried s/Cully.

Études classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme des commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



Anzeindaz

Refuge

Giacomini



Etablissement confortable
Dortoirs séparés - Prix modérés
Tél. (025) 5 33 50

Au centre de la réserve de chasse fédérale

Cartel. — Rendons hommage à M. Chavannes, président du Cartel, qui, par son inlassable activité, sa volonté et sa clairvoyance, conduit avec succès bon nombre de démarches en faveur des fonctionnaires. Dès le 1er janvier 1957, nos traitements ont été adaptés au 180% et M. Perréard s'est engagé à accorder pour 1958 une augmentation générale qui, en moyenne, correspondrait au 12% de tous les traitements des fonctionnaires cantonaux. Grâce aux démarches que nous avons entreprises auprès de M. le conseiller d'Etat Borel, nous n'avons pas été écartés d'emblée comme bénéficiaires de cette revalorisation. Avant fin mars, nous aurons à présenter nos revendications au chef du département de l'Instruction publique. Pour l'instant, notre attitude est simple et nette : nous entendons que la marge qui nous sépare de l'ensemble du corps des fonctionnaires depuis notre dernier reclassement, soit maintenue. Cela signifie que nous demanderons un taux de revalorisation égal à celui dont bénéficiera l'ensemble des fonctionnaires.

Un problème épineux va se poser sur le plan général : celui de l'allocation de chef de famille dont nous sommes les seuls à bénéficier et que M. Perréard ne semble pas disposé à accorder à tous les fonctionnaires. Qu'adviendra-t-il de notre allocation ? Il est encore trop tôt pour le dire. De toute manière, nous entendons conserver sous une forme ou sous une autre ce que nous recevons déjà, et nous lutterons pour que la marge citée plus haut soit maintenue. C'est le seul moyen d'éviter une nouvelle crise de recrutement. Si l'on nous refusait cette adaptation, notre situation redeviendrait ce qu'elle était il y a trois ans.

Un projet de commissions du personnel de l'Etat avait été adopté par le Cartel et semblait devoir recevoir l'approbation du Conseil d'Etat. Il était même question d'élire ces commissions à fin janvier 1957 et nous avions pris toutes dispositions à cet effet. Or, le projet de commissions du personnel n'a pas reçu l'approbation du Conseil d'Etat. Un nouveau projet est à l'étude. Le mode d'élection sera sensiblement différent, mais il est encore trop tôt pour en parler sérieusement. Ce sera un sujet de préoccupations pour 1957.

De toute manière, il y aura deux commissions de personnel pour le Dpt de l'Instruction publique, nos collègues secondaires s'étant obstinément refusés à envisager l'existence d'une seule commission. En réalité, nous n'avons pas un besoin urgent de cette commission, l'institution des séances des délégations nous donnant à l'heure actuelle les mêmes moyens d'intervention qu'une commission de personnel.

Revalorisation morale. — Une séance de délégations présidée par le chef du Dpt de l'instruction publique a été consacrée à l'étude de cet important problème. Les points suivants furent abordés :

- Elimination accélérée des suppléants.
- Possibilité pour les instituteurs d'accéder à l'ens. secondaire inf.
- Création d'une commission consultative reconnue par la loi.
- Abrogation de la loi des incompatibilités.

Le licenciement du personnel non régulier pourra s'effectuer graduellement ces prochaines années puisque l'effectif total des élèves se stabilise. Il faudra néanmoins que le recrutement du personnel régulier puisse se poursuivre au rythme actuel. C'est pourquoi, il est excessivement important, à nos yeux,

d'assurer à nos jeunes collègues un traitement supérieur à celui que d'autres professions pourraient leur offrir.

En ce qui concerne les suppléants, je tiens à préciser que si nous nous opposons catégoriquement à leur titularisation sans concours et sans études pédagogiques, nous sommes aussi prêts à reconnaître qu'il y a parmi ce personnel non régulier, des titulaires de classe qui s'acquittent de leur tâche avec conscience et dévouement. Nous ne sommes pas des adversaires irréductibles de nos collègues suppléants. La preuve, c'est que souvent, nous les aidons dans leurs tâches administratives et pédagogiques.

Par contre, nous ne pouvons admettre que dans certaines communes par ex. les suppléants bénéficient de la protection des autorités communales, voire du Dpt, au détriment des membres de corps enseignant régulier.

La possibilité d'accéder à l'enseignement secondaire inférieur sans titre universitaire ne pourra, semble-t-il, être accordé qu'au moment de la création d'une école moyenne. Encore faudrait-il qu'au Département, l'on soit conscient de nos capacités !!!

La création d'une commission consultative reconnue par la loi sera réalisée lorsque seront instituées les commissions de personnel.

Au sujet de la loi sur les incompatibilités, nous avons le sentiment qu'on ne veut pas nous comprendre. MM. Borel et Jotterand sont des partisans convaincus de la loi sur les incompatibilités qui pourtant n'existe que dans les cantons d'Uri et de Genève. Ainsi, il n'y a actuellement rien à espérer dans ce domaine pour ceux qui enseignent à leurs élèves que tous les citoyens sont égaux devant la loi.

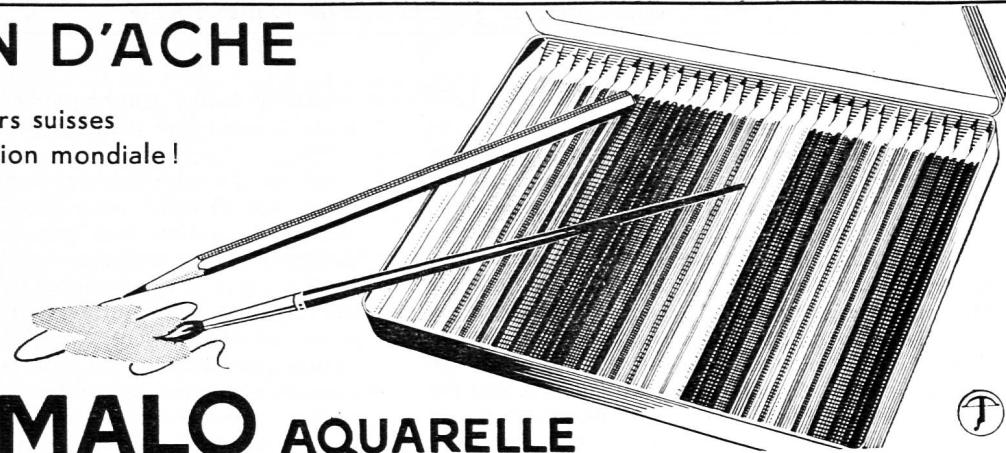
Traitements des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécial. — La réadaptation des traitements de ces collègues a été étudiée au cours de plusieurs séances de délégations. A vrai dire, cette revendication concernait essentiellement nos collègues dames. Cela n'a pas empêché les 3 sections de l'UIG de défendre les mêmes principes. Un premier projet, puis un second furent élaborés par le Dpt de l'Instruction publique, mais ils ne reçurent pas l'approbation des associations professionnelles. Finalement, le Dpt a pris seul ses responsabilités et il a augmenté les traitements des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécial de 6 à 12% suivant les cas. Nos deux principales revendications étaient les suivantes :

- traitement des maîtresses de l'enseignement ménager identique à celui des maîtresses enfantines ;
- Autant que possible, spécialisation des maîtres de l'ens. régulier. Ceux-ci pourraient alors enseigner une discipline spéciale en conservant le même traitement que précédemment.

Loi sur le cumul des traitements. — Après le reclassement de 1955, le plafond pour les traitements des conjoints est resté fixé à fr. 24.000. Or, cet article de loi est injuste et nous avons demandé à M. le Conseiller d'Etat Borel d'envisager la suppression de cette disposition. Des promesses formelles nous ont été faites à ce sujet l'automne dernier, par le chef du Dpt de l'Instruction publique qui, nous a-t-il dit, partage pleinement notre point de vue. Hélas, nous venons d'apprendre que ses collègues du Conseil d'Etat, en particulier M. Perréard, sont opposés à la suppression de cet article de loi qui frappe surtout un grande nombre d'instituteurs et d'institutrices. L'UIG envisage actuellement les moyens d'entreprendre une action plus efficace.

CARAN D'ACHE

les couleurs suisses
de réputation mondiale !



PRISMALO AQUARELLE

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

la bijouterie
Suisse
ultra moderne

DORIA

1 million
de bijoux
par jour

DANEMARK

(2 jours en Suède)
du 21 juillet au 3 août. Fr. 400.— / 450.—
au départ de Bâle. Nombreuses excursions.

Association suisse de
CULTURE & TOURISME
15, rue du Midi
Lausanne



Au Domino Rôle

HOTEL DE 1^{er} ORDRE
RESTAURANT - BAR

TERRASSE
GRAND VERGER AVEC
DÉBARCADÈRE
Tél. (021) 7 51 51
J. Mutru

Un autre

« Chez Soi »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1

Hottinger, Kaeser & Cie

Tél. 23 63 63



Nouvelle Bibliothèque

Maujobia 8

NEUCHATEL

sa collection

« CLASSIQUE »
à Fr. 7.50 le volume

sa collection

« LOISIRS »
à Fr. 5.20 le volume

Voyages culturels réservés aux membres de l'enseignement et aux jeunes de 18 à 35 ans

Leningrad-Moscou

CAPITALES NORDIQUES

16-29 juillet (de Copenhague) : 650 fr.

Argent de poche russe inclus

VOYAGES GALLANDAT - SERVICE DES JEUNES, 205, boulevard Raspail, PARIS (M^e Vavin) 0 DE. 95-17
Permanence de 17 à 20 heures

Clôture des inscriptions imminente

Turquie

3-20 août (Venise-Marseille) : 750 fr.

Excursion en CAPPADOCE

Surveillance des élèves à la sortie des écoles. — L'art. 82 du règlement de l'enseignement primaire dit : « Le maître licencie les enfants sur le trottoir après avoir pris les mesures nécessaires pour qu'ils évacuent les abords de l'école rapidement et **en toute sécurité.** » Cet article, cité dans la presse par le commandant de la gendarmerie qui tentait habilement de faire accomplir par le corps enseignant le travail de ses gendarmes, nous a incité à demander au Dpt la révision de cet article. Nous ne sommes pas en mesure de faire en sorte que nos élèves évacuent les abords de l'école **en toute sécurité.** D'autre part, les

conditions de sécurité varient d'une école à l'autre et il serait faux d'appliquer partout le même règlement. Le chef de la police, en collaboration avec les inspecteurs, examine actuellement la manière la plus sûre de licencier les élèves pour chaque école en particulier. Nous espérons que dans ces conditions, il sera possible de trouver une solution rationnelle.

Signalons à ce même propos la création, à l'essai, de patrouilles scolaires dans quatre écoles primaires de la ville. La formation de ces patrouilles scolaires est assurée par le Dpt de justice et police qui en assume l'entièvre responsabilité. (A suivre.)

NEUCHATEL

Aux comités de section

Nous rappelons aux comités de section l'utilité des correspondants de district qui peuvent renseigner le soussigné sur les événements pédagogiques régionaux qu'il ignore presque toujours. Il remercie vivement ceux qui, à l'occasion, lui ont envoyé d'intéressantes coupures de journaux.

W. Guyot, Raya 7, Le Locle.

Nouveau membre

Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Rosemarie Graf, maîtresse ménagère à Dombresson, qui vient d'être admise dans la SPN section du Val-de-Ruz, groupe des membres-remplaçants. W. G.

Encore un anniversaire

C'est M. Max Diacon, cette fois-ci, qui vient d'accomplir ses 40 ans d'activité dans les écoles neuchâteloises. Il débute aux Hauts-Geneveys puis poursuit sa carrière à Neuchâtel, au Locle, à La Chaux-de-Fonds ; il est actuellement au chef-lieu où il reçut les félicitations du département de l'Instruction publique par la voie de M. Bonny, inspecteur, de la commune par le président de la commission scolaire et M. N. Evard, directeur, de ses collègues et des élèves. Les cadeaux d'usage et quelques souvenirs lui

furent remis. Notre collègue est connu de chacun pour s'être distingué par sa collaboration pédagogique à l'élaboration du manuel d'instruction civique « Pour devenir citoyen », apprécié pour son orientation avancée et pratique. Avec nos compliments pour avoir mis tout son cœur au service de la jeunesse pendant cette longue période, nous lui souhaitons une fin de carrière paisible qui soit seulement marquée de satisfactions.

P.S. — Le jour de la cérémonie (4 avril), M. Bonny fêtait son 60me anniversaire, dans la pleine vigueur juvénile que nous lui connaissons. Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour la conservation de sa santé et notre gratitude pour la façon cordiale et dévouée dont il s'acquitte de ses fonctions, pour son optimisme encourageant.

W. G.

SPN. - VPOD.

Conférence professionnelle VPOD des membres du corps enseignant

Nous rappelons en la recommandant la journée des éducateurs VPOD à La Chaux-de-Fonds, le dimanche 26 mai 1957, à la Maison du peuple. Le détail de la convocation a paru dans « Services publics » du 10 mai (No 19). S'y référer.

W. G.

BIBLIOGRAPHIE

Le Rêve, Emile Zola. — Editions « Nouvelles Bibliothèque », Neuchâtel.

Touchante et curieuse histoire, dont la pureté passionnée surprendra admirateurs et détracteurs de Zola par un romanesque et un mysticisme presque surnaturels dans leur éloquent lyrisme.

L'Esprit souterrain, Fédor Dostoïevski. Editions « Nouvelle Bibliothèque », Neuchâtel.

Parmi les célèbres ouvrages du génial auteur russe, « le plus grand romancier » selon certains, il n'en est pas de moins connu mais de plus significatif ni d'aussi obsédant que cet étrange récit d'une âme tourmentée aux prises avec deux amours également misérables.

Le Bâtisseur, par Claude Arsac. Editions « Nouvelle Bibliothèque », Neuchâtel.

Cette œuvre est la première qui est publiée de cette femme écrivain suisse. Le Bâtisseur, qui a donné le titre du livre, héros de ce roman qui puise ses racines dans notre monde bouleversé et angoissé, est Blaise Androz, instaurateur d'un vaste programme qui de-

vrait substituer aux carnages et aux discordes la compréhension dans l'amour de Dieu et des hommes, et faire revenir sur cette terre ravagée la paix véritable espérée par tous. Le livre de Claude Arsac traite d'une actualité brûlante par les graves problèmes qu'il pose et auxquels il tente, avec beaucoup de franchise, d'apporter une solution valable. Il s'agit d'une œuvre forte qui saisit l'intérêt du lecteur et ne le lâche plus.

L'administration de

« Cadet Roussel »

est navrée — et heureuse — d'informer ses collaborateurs du Corps enseignant que le numéro du 1er avril de « Cadet Roussel » est complètement épuisé. Contrairement à la tradition, ce numéro ne pourra donc être remis aux nouveaux abonnés.

Cette nouvelle, mauvaise pour les nouveaux abonnés, est pourtant heureuse, car elle est la preuve du succès que rencontre « Cadet Roussel » auprès de ses petits lecteurs.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat



La caisse assure à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire dès la naissance.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

*La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie*

EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.
Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un cadre presseur de luxe

Des cartes murales parfaites

Géographie
LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES
Histoire
DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS
Même présentation que nos tableaux de sciences.

Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE
L'ANATOMIE HUMAINE

Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21×27)

Présentation et démonstration de tout notre matériel pédagogique par nos délégués sur simple demande. Aucune obligation d'achat.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE
GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

5, Corraterie Genève Tél. (022) 24 02 87



Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

COMMISSION NATIONALE SUISSE POUR L'UNESCO

PROGRAMMES ET MANUELS D'HISTOIRE

Suggestions en vue de leur amélioration

INTRODUCTION

La Commission nationale suisse pour l'Unesco décida en 1952 de mettre à l'étude la réforme des manuels scolaires en vue d'une meilleure compréhension nationale et internationale. Elle désigna une commission restreinte chargée d'examiner en tout premier lieu les manuels d'histoire.

Cette commission, dont la composition fut à plusieurs reprises modifiée, finit par comprendre les personnes suivantes :

Président : Dr Wilfried Haeberli, professeur de gymnase, Bâle.

Vice-président : Dr Georges Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles, Lausanne.

Membres : Madame Anne-Marie Adolph, maîtresse secondaire, Zurich.

Dr Hans Bessler, chargé de cours à l'Ecole des hautes études commerciales, St-Gall.

M. André Chabloz, maître primaire supérieur, Lausanne.

M. Ignaz Fürst, maître secondaire, Trimbach.

M. Henri Grandjean, secrétaire du Département de l'instruction publique, Genève.

Dr Erich Gruner, professeur de gymnase, Bâle.

Madame Dr Blanche Hegg, déléguée de l'Association suisse des femmes universitaires, Berne.

Dr Hans Hubschmid, professeur de gymnase, Berne.

M. Giuseppe Mondada, inspecteur scolaire, Locarno.

Dr Otto Ris, professeur à l'Ecole normale, Rorschach.

Collaborateurs occasionnels :

Dr Arnold Jaggi, professeur à l'Ecole normale, Berne.

Dr Gustave Keckelis, éditeur, Bâle.

M. Bruno Pedrazzini, professeur à l'Ecole normale, Locarno.

La Commission peut être ainsi considérée comme représentative des différentes parties de la Suisse, des confessions catholique et protestante, des corps enseignants primaire et secondaire, gymnasial et universitaire.

La commission décida d'entreprendre le travail suivant :

1. *Etude des programmes d'histoire en vigueur dans les*

écoles primaires et secondaires de la Suisse et du temps consacré à l'enseignement de l'histoire.

2. *Etude des principaux manuels d'histoire utilisés en Suisse.*

Après plusieurs années de travail intensif, la commission a présenté, sous forme de thèses, à une conférence de maîtres suisses d'histoire qui eut lieu les 14 et 15 janvier 1956, les résultats qu'elle a obtenus ; les auteurs de livres d'histoire les plus connus dans notre pays prirent part à cette conférence, que « Fraternité Mondiale » s'était aimablement chargée d'organiser. Les participants à cette assemblée, parmi lesquels se trouvaient des représentants de tous les degrés scolaires, depuis l'instituteur d'école primaire jusqu'au professeur d'université, acceptèrent presque à l'unanimité les recommandations de la commission. Après un dernier examen des thèses à la lumière des objections particulières soulevées au cours de l'assemblée, la commission a soumis son rapport final à son mandant direct, la section « Education » de la Commission nationale suisse pour l'Unesco ; cette dernière accepta ce rapport à l'unanimité et décida de le recommander au comité exécutif. Celui-ci résolut, le 29 janvier 1957, de publier le travail de la commission et de l'envoyer sous forme imprimée aux milieux les plus intéressés.

La première partie du présent rapport s'adresse avant tout aux Départements cantonaux de l'instruction publique ; la seconde partie est surtout destinée aux auteurs de livres d'histoire et aux maisons d'édition publiques ou privées. Les maîtres de tous les degrés scolaires s'intéresseront aussi bien à la première qu'à la seconde partie. La commission de travail est seule responsable du texte. Elle sait que la caractéristique de l'instruction en Suisse réside dans la structure fédérale du pays, et que cette structure doit être maintenue à tout prix ; mais elle est convaincue que les considérations et les recommandations contenues dans ce rapport sont précisément susceptibles de stimuler les autorités cantonales de l'instruction publique et les auteurs de manuels scolaires des différentes parties du pays, et qu'elles leur permettront d'adapter les plans d'étude et les livres d'histoire aux exigences du temps présent, tout en maintenant les particularités régionales. La commission est prête à aider et à conseiller les auteurs de livres d'histoire qui le désiraient. Si elle réussit à donner une nouvelle impulsion à la discussion sur l'enseignement de l'histoire dans notre pays et à fournir quelques directives, son travail absolument désintéressé et souvent difficile sera récompensé.

PREMIÈRE PARTIE

ETUDE COMPARATIVE DANS LES DIFFÉRENTS CANTONS DES PROGRAMMES D'HISTOIRE

Bien que les deux rapporteurs chargés de cette étude aient eu entre les mains les programmes de presque tous les cantons, il ne leur a pas été possible de dresser un tableau exact et complet de l'enseignement de l'histoire en Suisse. Les conditions varient considérablement d'un canton à l'autre, rendant très malaisée toute comparaison. Qu'on pense seulement aux âges différents auxquels sont placés le début et la fin de la scolarité obligatoire ou la manière très particulière dont chaque canton a organisé l'articulation de l'école secondaire avec l'école primaire, d'une part, et avec le gymnase, d'autre part.

Une autre raison encore oblige à une grande prudence dans l'interprétation des programmes imprimés. Ils ne correspondent souvent pas à ce qui se fait réellement en classe. Le maître d'histoire jouit dans notre pays, spécialement aux degrés secondaire et gymnasial, d'une grande indépendance. Un même sujet du programme peut être traité de manière très différente dans un même établissement par deux maîtres aux tempéraments et aux goûts opposés.

Cette liberté est d'ailleurs favorisée par l'énoncé, en général très sommaire, de la matière à traiter.

Il est important de souligner que, dans la pratique, le manuel lie davantage le maître à son enseignement que le programme. De ce dernier, il ne retient que la répartition de la matière au cours de la scolarité. Le manuel, en revanche, lui présente cette tranche d'histoire apprêtée d'une certaine manière. Que l'auteur ait mis l'accent sur les événements diplomatiques et militaires, qu'il ait accordé plus d'importance à l'histoire d'un pays, de la France par exemple, et il sera difficile au maître de s'écarte de ce plan sans l'obliger à sauter des chapitres, à faire biffer des paragraphes ou à dicter aux élèves un cours à côté du manuel.

Si l'amélioration des manuels est de toute importance, elle n'est cependant pas possible sans que des modifications aient été apportées par les départements de l'instruction publique à leurs programmes d'enseignement.

C'est pourquoi, il n'est pas sans intérêt d'examiner les programmes actuels sur un certain nombre de points qui paraissent importants pour l'éducation de l'enfant au sens mondial.

Les éléments qui peuvent entrer en ligne de compte dans cette appréciation sont les suivants :

- a) Buts à assigner à l'enseignement de l'histoire.
- b) Temps consacré à cet enseignement.
- c) Matière étudiée, notamment quant à la place respective faite à l'histoire suisse, à l'histoire générale, à l'instruction civique, aux institutions internationales.
- d) Méthodes d'enseignement.

a) Buts assignés à l'enseignement de l'histoire

A l'école primaire

Eveiller chez l'enfant l'amour de son pays semble être dans presque tous les plans d'études le but essentiel.

D'autres préoccupations apparaissent ici et là : développement du sens de la responsabilité de l'individu vis-à-vis de la communauté, préparation du futur citoyen.

Les autorités d'autres cantons voient encore dans

l'enseignement de l'histoire le moyen de développer une aptitude de première importance : celle de mieux comprendre les événements du temps présent par la connaissance du passé.

Enfin, mais c'est assez rare, on reconnaît à la leçon d'histoire une valeur formative du raisonnement et du jugement qui est indépendante de la matière enseignée.

On confie aussi au maître d'histoire à l'école primaire des tâches multiples sans toujours l'aider à les comprendre.

Le plan d'études des écoles primaires bernoises contient une introduction qui fixe très heureusement l'importance à donner à chacun des buts de l'enseignement de l'histoire.

« Der Geschichtsunterricht hat eine allgemein-menschliche und eine nationale Aufgabe. Sie decken sich nicht völlig; aber sie lassen sich auch nicht scharf voneinander trennen; denn der werdende Mensch ist zugleich werdender Bürger. Was den ersten fördert und formt, kommt mittel- oder unmittelbar auch den zweiten zugut. Und umgekehrt: was der künftige Bürger in der Volksschule eines Staates gewinnt, der die sittlichen Normen, anerkennt, ist auch für den Menschen bedeutsam.

Die allgemein-menschliche Aufgabe des Geschichtsunterrichtes besteht darin, den werdenden Menschen als solchen mit den Mitteln und Stoffen, die dem Fach Geschichte eigen sind, fördern und formen zu helfen, indem der Geschichtskreis erweitert, Verstand und Gemüt, Gewissen und Willen entwickelt und gebildet werden.

Die nationale Aufgabe erfüllt der Geschichtsunterricht in unserem Vaterlande dann, wenn er zum guten Eidgenossen erziehen hilft. Zum guten Eidgenossen gehört das eidgenössische Bewusstsein. Dieses beruht auf einer gewissen Kenntnis der Wesenszüge unseres Staates und unserer Geschichte, aber auch auf einem Empfinden der Unterschiede zwischen uns und anderen. Um dieses Empfinden zu wecken, ist es notwendig, von Zeit zu Zeit über die Grenze zu blicken und ausländische Ereignisse, Zustände und Ordnungen mit schweizerischen zu vergleichen. Dabei wird man sich hüten, einen falschen helvetischen Dünkel zu wecken; es gilt vielmehr, ganz einfach die unbestreitbare Andersartigkeit zu erkennen.

Ueber dem Bemühen, das schweizerische Eigenbewusstsein auszubilden, soll man die übernationale, die menschheitliche Aufgabe des Geschichtsunterrichtes nicht vernachlässigen, sondern zeigen, dass die Welt im Laufe der Zeit immer kleiner geworden ist, dass die gegenseitige Abhängigkeit unter den Völkern noch ständig wächst und sie zu einer stets engeren Schicksalsgemeinschaft zusammenschmiedet ».

(Unterrichtsplan für deutsche Primarschulen, 1951, p. 67-68.)

A l'école primaire supérieure (Sekundarschule)

La plupart des buts indiqués pour l'école primaire se retrouvent dans le programme de ces écoles. Il n'est cependant presque plus question de l'amour de la patrie. On ne se contente plus d'enseigner les hauts faits du passé, mais on cherche à éveiller chez les enfants le sens historique, à leur faire prendre conscience des faits religieux, sociaux et politiques, à développer leur sens critique.

Au Collège (Pro-Gymnases et Gymnases)

Ces tendances sont encore plus marquées dans l'enseignement dans les collèges. L'histoire est présentée comme une science qui a ses exigences propres et qui est dégagée de toute préoccupation subjective, patriotique par exemple. Elle vise à la connaissance des événements essentiels de l'histoire du monde, à l'étude de l'évolution de l'humanité, des grands courants qui l'ont traversée. La grandeur et la décadence d'une civilisation ou d'un peuple ont pour elle une valeur exemplaire qui contribue à développer l'esprit d'observation, le sens du relatif, le jugement qui sont en définitive les buts de cet enseignement de l'histoire.

Vœux de la commission

1. Il serait souhaitable que les programmes soient plus exactement adaptés aux tendances nouvelles de l'enseignement de l'histoire et correspondent au travail qui se fait réellement dans les classes.
2. Il serait utile au maître de trouver dans les plans d'études des indications plus précises sur les buts de l'enseignement de l'histoire et leur importance respective.
3. Les programmes devraient souligner davantage la valeur formative de l'histoire, c'est-à-dire le développement du jugement, du raisonnement, du sens critique, du souci d'objectivité et d'équité.

b) Temps consacré à l'enseignement de l'histoire

Sur cette question, plus que sur d'autres encore, il n'est pas facile de tirer des renseignements très exacts des programmes, car le nombre d'heures n'est pas toujours indiqué ; dans d'autres cas, l'histoire est englobée dans les enseignements groupés sous le nom de « Realien ».

En général, il n'y a pas d'enseignement systématique d'histoire dans les trois premières années (6 à 10 ans), mais il existe dans plusieurs cantons une sorte d'initiation qui porte le nom de « leçons de choses », ou « Realien », « Heimatkunde », « Heimatunterricht », etc. Cet enseignement comprend des notions d'histoire, de géographie locale et de sciences naturelles. Un « Heimatbuch » sert souvent de manuel pour ces leçons.

A partir de l'âge de 10 ans, les élèves ont en général deux heures hebdomadaires d'histoire.

On remarque cependant d'assez grandes différences. Ainsi le canton des Grisons réserve à l'histoire trois heures par semaine pendant cinq ans, alors que d'autres cantons, parmi les plus grands, n'accordent qu'une heure hebdomadaire à cet enseignement.

Dans les collèges et gymnases, le système des deux heures est le plus répandu. C'est aux gymnases classiques de Bâle et de Genève que l'histoire semble avoir la situation la plus favorable puisqu'on lui consacre deux heures pendant les 4 premières années et trois heures pendant les 4 dernières.

La commission s'est demandé s'il ne convenait pas d'augmenter le nombre des heures d'histoire.

Si l'histoire n'est qu'une énumération de guerres et de traités, le nombre des heures réservées à cet enseignement est amplement suffisant. Mais si l'histoire doit être une prise de conscience plus complète et moins étroite de l'humanité, c'est notamment insuffisant.

Il est clair qu'au fur et à mesure que d'importants événements se produisent et que de nouveaux pays jouent un rôle de premier plan dans l'histoire du monde moderne, la matière à enseigner augmente

considérablement. S'il est possible de supprimer certains sujets, cet étalage a des limites que l'on ne peut indéfiniment franchir sans fausser les perspectives de l'histoire.

Malheureusement les historiens ne sont pas les seuls à réclamer une part plus grande dans la répartition des heures. C'est pourquoi la commission se montre modeste dans ses propositions. A l'école primaire, le temps consacré à l'histoire pourrait être augmenté sans nuire au reste du programme. Car pour le maître unique la leçon d'histoire est en même temps exercice de la langue maternelle, leçon de géographie, exercice de raisonnement, de lecture et de mémorisation.

Dans les collèges, la question est plus difficile à résoudre, car la correspondance entre les disciplines données par des maîtres différents est plus délicate à établir et n'est jamais tout à fait efficace. La solution doit être trouvée dans une meilleure répartition de la matière à étudier. Il conviendrait notamment qu'à chaque période l'accent soit mis sur certains aspects de l'histoire en rapport avec l'âge de l'élève. Il serait vain de vouloir faire une étude politique, militaire, sociale, économique, culturelle pour chaque époque étudiée.

Il est important de signaler que dans plusieurs cantons, les filles de l'école primaire ont moins d'heures que les garçons. En voici un exemple :

degré moyen : garçons 3, filles 1
degré supérieur : garçons 3, filles 2

Dans un autre canton, les garçons ont 1 heure et demie d'éducation civique, alors que les filles n'en ont qu'une demi-heure.

Quelques programmes font une différence entre l'enseignement donné aux uns et aux autres. Ainsi lit-on dans un plan d'études : « Für Mädchen ist der Geschichtsstoff in den oberen Klassen nur kurzorisch zu behandeln. Dafür sind die Mädchen in der 7. Klasse in die Haushaltungskunde einzuführen ».

On remarquera cependant que ces différences de traitement entre garçons et filles ne viennent pas nécessairement de la volonté de tenir à l'écart les femmes de l'histoire et par ce moyen de la vie publique, mais bien plutôt de l'obligation de trouver le temps nécessaire aux travaux à l'aiguille et à l'enseignement ménager sans que le programme hebdomadaire des filles soit plus chargé que celui des garçons.

Cette égalité est néanmoins obtenue dans plusieurs cantons en occupant les garçons à des travaux pratiques.

Vœux de la commission

4. L'enseignement de l'histoire proprement dite devrait commencer à 10 ans, au plus tard à 11 ans. Partout où il n'y a qu'une heure hebdomadaire consacrée à l'histoire, on devrait accorder à cet enseignement au minimum 2 heures, 3 dans les années où l'instruction civique est comprise dans le programme.
5. Garçons et filles devraient avoir le même nombre d'heures d'histoire et un programme portant sur les mêmes matières.

c. Matière étudiée.

Histoire suisse — histoire générale

Quelle part faut-il faire dans les écoles primaires à l'histoire générale ? L'histoire nationale est-elle la seule accessible aux enfants de ce degré-là ? Suffit-elle à leur faire saisir l'évolution de l'humanité, à

poser le fondement historique des problèmes du temps présent et à leur inculquer une objectivité et une compréhension suffisantes à l'égard des autres peuples ?

A ces importantes questions, les cantons ont répondu de différentes manières.

La comparaison entre les plans d'études de deux cantons romands est significative à cet égard.

L'un dit :

« Bien que limité à l'histoire suisse, l'enseignement doit s'appuyer sur certains événements d'une portée universelle qui ont eu un retentissement considérable dans notre pays, qu'il s'agisse de faits politiques, de découvertes ou d'inventions.

En attirant l'attention des enfants sur les liens qui, de tout temps, et actuellement plus qu'autrefois, intègrent la Suisse dans la communauté des nations, on les prépare, sans altérer leur sentiment national, à la compréhension internationale ».

Toutefois, aucun sujet proposé ne s'écarte complètement de l'histoire suisse. Il n'est pas fait mention des Etats-Unis ni de la Russie, ni de l'Angleterre, ni du colonialisme, pour ne citer que quelques domaines dans lesquels une connaissance historique pourrait être utile.

Le point de vue de l'autre canton est différent :

« Tandis qu'en géographie on étend le regard des écoliers jusqu'aux antipodes, on a limité jusqu'ici leur horizon historique à l'histoire de la Suisse exclusivement. Cette conception a provoqué l'étude des faits historiques n'intéressant qu'une région très limitée (histoire de l'abbaye de St-Gall, histoire des luttes entre le Haut et le Bas Valais, histoire des ligues grisonnes, par exemple) et difficilement accessibles à l'enfant, tandis qu'elle a eu pour effet de passer sous silence des événements d'une portée générale considérable, dont l'écolier est à même de saisir la signification ».

Il est curieux de relever que, malgré une conception sensiblement différente, l'un et l'autre de ces cantons utilisent le même manuel d'histoire suisse, celui de Grandjean et Jeanrenaud. Ce manuel est en fait plus largement ouvert au monde extra-national que le premier des plans d'étude cités plus haut.

Qu'en est-il dans les autres cantons ?

On peut distinguer, grossièrement, trois situations différentes

1. Il y a des cantons où les élèves peuvent faire toute leur scolarité sans quitter l'école primaire et où ils reçoivent **uniquement un enseignement d'histoire suisse**.
2. Dans d'autres cantons tous les enfants passent par une école secondaire ou un gymnase. Au cours de ce second cycle, ils étudient quelques sujets d'histoire générale en rapport avec l'histoire de notre pays.
3. Il y a enfin des cantons où les élèves, sans quitter l'école primaire, reçoivent à la fois des leçons d'histoire suisse et d'histoire générale.

Quand on songe aux répercussions de la vie internationale sur la politique intérieure et extérieure de la Suisse, à l'influence de l'information des masses (presse, radio, cinéma) sur toutes les couches de la population, on peut se demander si tous les enfants sans exception ne devraient pas recevoir quelques notions de l'histoire des pays qui, aujourd'hui, dominent le monde. On croit que quitter l'histoire locale c'est abandonner toute base solide. Or, pour l'enfant le déplace-

ment dans l'espace n'est pas plus difficile que le déplacement dans le temps.

Dans les écoles primaires supérieures (Sekundarschulen), on étudie des chapitres de l'histoire générale dans le but essentiel de faciliter la compréhension de l'histoire suisse.

La place faite à chacun de ces domaines varie d'un canton à l'autre.

Quant aux programmes des collèges et des gymnases, ils dépendent du moment auquel se fait le passage de l'école primaire.

L'histoire générale occupe une place aussi grande — dans la plupart des programmes, plus grande — que l'histoire suisse.

Plusieurs plans d'étude insistent sur la nécessité qu'il y a à intégrer l'histoire suisse dans l'histoire générale et à éviter d'en faire un cours à part.

Mais ce que l'on désigne par histoire générale est loin d'être une histoire universelle. Les programmes mentionnent rarement l'étude des civilisations non-européennes. L'histoire du Proche-Orient et celle de la colonisation dans les temps modernes sont les seules occasions de contact avec les peuples n'appartenant pas à la culture occidentale et encore est-ce souvent le point de vue de l'homme blanc qui domine. Si l'idée d'une histoire universelle n'est pas encore parvenue à modifier les programmes, il faut reconnaître que le cadre étroit du monde européen est brisé et que les Etats-Unis et la Russie ont une place toujours plus grande dans les sujets à traiter. Il n'en reste pas moins que les programmes de beaucoup d'écoles portent la marque de la conception historique de nos pères pour lesquels les termes monde et Europe étaient à peu près identiques.

Vœux de la commission

6. Dès l'âge de 13 ou 14 ans au plus tard, le programme devrait comprendre l'histoire générale dans laquelle l'histoire suisse serait intégrée. Cela implique une formation historique des maîtres primaires correspondante.
7. Les programmes actuels des écoles secondaires et des gymnases devraient être modifiés de façon à ce que l'histoire ne soit pas seulement occidentale mais plus universelle.
8. Il faudrait encore avoir soin de ne pas seulement faire graviter l'histoire générale autour de la Suisse mais aussi s'efforcer de présenter l'histoire des autres peuples du monde en fonction des peuples eux-mêmes.
9. L'établissement d'un syllabus de l'histoire nationale et de l'histoire universelle donnant les principaux faits sur lesquels il faut attirer l'attention des élèves pourrait rendre service aux maîtres.

Part faite respectivement à l'histoire politique, militaire, économique, sociale et culturelle

L'intention du législateur de ne pas donner aux faits de guerre une importance trop grande est clairement exprimée dans plusieurs cantons et cela dès avant la première guerre mondiale.

Cependant, il n'y a pas toujours accord entre les principes énoncés et la liste des sujets d'étude. Ainsi peut-on lire dans le programme d'une école secondaire :

« Das Hauptgewicht ist auf die politische und kulturelle Entwicklung zu legen ; die Kriegsgeschichte ist nur da zu berücksichtigen, wo sie zum Verständnis der Kulturentwicklung erforderlich ist. »

On ne saurait exprimer avec plus de justesse la place indispensable mais limitée que doit prendre l'histoire militaire. On est d'autant plus étonné de voir dans ce même programme la part prépondérante faite aux batailles dans la liste des sujets imposés. Voici, par exemple, ceux de la deuxième classe.

1. Sempach, Näfels, Sempacherbrief (Friedensbestrebungen).
2. Freiheitskämpfe der Appenzeller.
3. Schlacht bei St. Jakob an der Birs.
4. Karl der Kühne, Hans Waldmann.
5. Schlacht bei Dornach.
6. Basels Eintritt in den Schweizerbund.
7. Bildung der alten Eidgenossenschaft von 13 örtigen Eidgenossenschaften.

Il est certes possible de mettre l'accent sur les incidences politiques et culturelles de toutes ces guerres — encore que ce programme s'adresse à des enfants de 13 ans — mais, pratiquement, cette nomenclature de noms de batailles ne va-t-elle pas inciter le maître à insister sur l'histoire militaire et à négliger le reste alors que des sujets plus généraux l'auraient amené tout naturellement à parler de la vie sociale, culturelle et politique en même temps que des guerres d'indépendance sous l'Ancienne Confédération ?

Les programmes des gymnases sont peu explicites sur l'équilibre à maintenir entre l'histoire politique et culturelle.

Il est intéressant de signaler que ce sont les écoles de commerce qui mettent le plus volontiers l'accent, dans leurs programmes tout au moins, sur le côté civilisation de l'enseignement de l'histoire.

Il est évident que l'orientation donnée à l'enseignement de l'histoire dépend de deux éléments beaucoup plus importants que le programme lui-même. C'est tout d'abord la personnalité du maître et sa tournure d'esprit. Et, deuxièmement, le genre de manuel qui est mis à la disposition des élèves.

Place faite dans l'enseignement de l'histoire aux efforts en faveur de la paix

Quelques cantons témoignent d'une évidente volonté de montrer aux élèves, à côté des guerres, des solutions pacifiques ou du moins des tentatives d'arbitrage.

Les Grisons sont un bon exemple de cette attitude.

Au degré primaire déjà, le maître est invité à ne pas perdre de vue le but dernier de l'enseignement de l'histoire (« das vornehmste und höchste Ziel ») qui est : « Verständnis und Gesinnung zu schaffen für die Völkergemeinschaft, welche das Wohl aller will » (Lehrplan für die Bündner Primarschulen, 2 nov. 1931, p. 8).

A noter dans ce programme, presque exclusivement consacré à l'histoire suisse, l'introduction en 9e année du sujet : « Sinn und Ziel des Völkerbundes ».

Le plan des écoles secondaires du même canton fixe pour but de l'enseignement de l'histoire la compréhension des problèmes d'actualité comme : « Regelung der Beziehungen zwischen den Völkern durch internationales Recht, Achtung des Krieges, Aufgaben des Völkerbundes, usw » (Lehrplan für die Sekundarschulen des Kantons Graubünden, 17 mai 1929, p. 11).

Enfin le programme de l'Ecole cantonale de Coire fait une place en dernière année, aux « Bestrebungen zur Sicherung des Friedens in 19. und 20. Jahrhundert » (Programm des Schuljahres 1951/52, p. 76).

Neuchâtel fait un effort dans le même sens :

« En examinant certains faits historiques, on fera remarquer aux écoliers que les hommes ont été poussés

sés dans leurs idées et dans leurs actions quelquefois par la haine, par l'ambition, par l'intérêt et qu'ils se sont montrés parfois cruels et injustes, mais qu'en d'autres circonstances, ils ont agi par respect de la parole donnée, par fidélité au devoir, par amour de l'indépendance. » On instruira les élèves du but poursuivi par la Société des Nations en leur faisant comprendre que les hommes et les peuples cherchent actuellement à supprimer les guerres et à liquider par voie d'arbitrage les conflits qui peuvent surgir (p. 78).

Si l'entrée de la Suisse dans la S.d.N. a incité quelques cantons à inscrire ce sujet dans les programmes établis entre 1920 et 1930, il faut remarquer que ce désir de renseigner les enfants sur cette organisation est complètement absent du plan d'études de la majorité des écoles primaires.

La création de l'ONU et la participation de la Suisse à l'UNESCO se reflètent dans des modifications apportées aux programmes, particulièrement là où des personnalités acquises aux idées des institutions internationales ont été à même d'exercer une influence prépondérante dans les décisions prises. C'est notamment le cas dans le canton de Neuchâtel et dans celui de Genève.

Les organisations internationales, de même que les efforts faits pour régler par l'arbitrage les conflits suisses ou internationaux, ne sont mentionnés qu'exceptionnellement dans les programmes des collèges et des gymnases.

Vœux de la commission

10. L'enseignement de l'histoire ne consistera pas seulement à décrire les faits politiques et militaires mais aussi à traiter des aspects de la vie économique, sociale et culturelle. Cet enseignement ne mettra pas uniquement en valeur l'action des personnes de premier plan (princes, ministres, généraux, etc.) mais s'efforcera de montrer aussi comment vivait et pensait le peuple.
11. Les programmes devront attacher davantage d'importance aux organisations internationales et aux efforts de collaboration dans le passé et dans le présent.

d) Division de la matière et méthodes

Les programmes prévoient une étude chronologique des événements en un seul cycle ou en deux suivant la distribution propre à chaque canton de la scolarité entre degrés primaire, secondaire et gymnasial.

La méthode des centres d'intérêt est utilisée dans certaines écoles. Dans un canton, au degré primaire, après une année consacrée à l'histoire des origines de notre pays, le programme est divisé en sujets qui sont abordés en quelque sorte verticalement.

C'est ainsi que l'on traitera l'indépendance de la Confédération depuis le pacte de 1291 à l'occupation des frontières en 1939, en montrant successivement comment s'est posé le problème de notre liberté à chaque moment de notre histoire.

Autres exemples : « Eidgenossen, mischt üch mit in frömbde Händel », ou comment on passa des guerres de conquêtes au service mercenaire et à la neutralité.

Le sujet « Die Bauern kämpfen um die Gleichberechtigung mit den Städtern » aboutit à la création de l'Union suisse des paysans.

A côté de ces grandes questions, des thèmes se rapportant à la vie de tous les jours (« Kulturgeschichtliche Reihen »). En voici des exemples :

« Du convenant de Sempach à la Croix-Rouge », ou la trilogie : « le sacrifice de Winkelried — la Fonda-

tion Winkelried — l'Assurance militaire, ou « Von Fronen und Zehnten zum Zinsen und Steuern ; vom Siechenhaus zum Spital und Sanatorium ».

Cette méthode doit permettre à l'élève de sentir « wie jede Epoche ihre neuen Aufgaben zu lösen hatte und wie sie sie oft unter schweren Mühen und Kämpfen löste, und dass auch wir wieder in einer Zeit voll neuer Aufgaben stehen, von deren Lösung die Achtung oder Geringschätzung unserer Generation durch spätere Geschlechter abhängt ».

Un procédé analogue est employé dans deux collèges mais en utilisant de grands sujets de l'histoire générale.

On peut donc dire sur ce point que, d'une manière générale, les indications méthodologiques préconisées par les plans d'étude sont certainement susceptibles de développer les pouvoirs de l'enfant et éveiller sa responsabilité de citoyen et d'homme, à condition toutefois qu'elles soient véritablement suivies.

Vœux de la commission

12. La part faite à l'histoire contemporaine est trop faible par rapport à celle consacrée aux époques antérieures. Les élèves devraient parvenir dans le cours qui leur est donné jusqu'à la période actuelle.
13. Il conviendrait que, dans les gymnases au moins, une étude à travers les siècles de certains problèmes puisse être faite, notamment de ceux qui se rattachent aux événements actuels.

DEUXIÈME PARTIE

RAPPORT SUR LES MANUELS D'HISTOIRE EMPLOYÉS DANS LES ÉCOLES SUISSES

La commission est arrivée, dans l'examen des manuels scolaires, aux mêmes résultats que pour la comparaison des programmes d'études. Elle n'entend pas, dans le présent rapport, discuter séparément de chacun des livres examinés ; elle se propose plutôt d'exprimer certains principes et d'y joindre quelques vœux et propositions. Elle tient d'abord à signaler les grandes différences qui l'ont frappée. Elle a trouvé beaucoup d'éléments positifs qu'on devrait maintenir et développer. Mais elle a aussi rencontré certains points qu'il faut qualifier de surannés et qui devraient disparaître le plus rapidement possible.

La commission s'est posé trois questions principales :

1. Quel choix a fait l'auteur dans la masse énorme des événements, des personnages et des questions historiques ?
2. Avec quelle objectivité a-t-il présenté son sujet ?
3. Que peut-on dire de la présentation au point de vue méthodique et pédagogique ?

Nous commençons par examiner les manuels du degré inférieur, beaucoup de constatations faites à leur sujet étant également valables pour les manuels du degré supérieur.

A. Manuels employés dans les écoles primaires, secondaires, de district (Bezirksschulen) et progymnases

E. Burkhard* Welt- und Schweizergeschichte
Bâle-Campagne
1955, Argovie
1955, Berne
(Ire partie) 1938

14. Les élèves devraient être mis, si possible, en présence de textes originaux. Une initiation à la recherche historique et au travail personnel devrait être prévue dans les classes supérieures des gymnases.

Conclusion sur l'examen des programmes d'histoire

Les principes qui président à l'enseignement de l'histoire dans notre pays ne sont pas un obstacle aux efforts en faveur d'une meilleure compréhension internationale. On n'y relève aucune tendance au « chauvinisme », au sentiment de classe, de race, ou de confession, aucune agressivité, aucune propagande idéologique.

On trouve, au contraire, dans plusieurs plans d'études, des directives, des conseils qui rejoignent très exactement les vœux exprimés par l'Unesco. On constate que les autorités n'ont pas attendu la création de cette organisation pour orienter l'enseignement de l'histoire dans ce sens.

Il ne faut cependant pas se faire trop d'illusions. Les différences entre cantons sont très grandes et ceux qui ont adapté leurs programmes aux exigences modernes ne sont pas les plus nombreux. D'autre part, il y a souvent contradiction entre les principes énoncés qui sont excellents et leur application dans le choix de la matière à enseigner.

Les propositions de la commission n'ont rien d'original, elles ne font que souligner les initiatives de quelques cantons avec l'espérance que ces pratiques se généralisent.

E. Fischer	Lehrbuch der allgemeinen Geschichte
Aarau 1938	
E. Fischer	Illustriertes Lehrbuch der Schweizergeschichte
Aarau 1931 2e édition	
Th. Hafner	Kurze Welt- und Schweizergeschichte
Einsiedeln 1947	
Hakios und Rutsch	Welt- und Schweizergeschichte für Sekundarschulen
Zurich 1951	
E. Halter*	Von Strom der Zeiten
St-Gall, 2 édit. 1939 et 1944	
A. Jaggi	Welt- und Schweizergeschichte von den Anfängen der Reformation bis zur Gegenwart
Berne 1942	
A. Jaggi	Aus der Geschichte der letzten 100 Jahre
Berne 1936	
F. Schaffer	Abriss der Schweizergeschichte
Frauenfeld 1946	
J. Suter	Lehrbuch für die oberen Klassen der Primarschule
Einsiedeln 1945	

J. Troxler	Illustrierte Schweizergeschichte
Einsiedeln 1943	
5e édition	
G. Wiget	Schweizergeschichte vom Dreibündnis bis zum Völkerbund
Frauenfeld 1948	
10e édition	
—	Eléments d'histoire suisse
Fribourg 1952	
A. Chablot	De l'Antiquité à nos jours
Lausanne 1944	
H. Grandjean et H. Jeanrenaud*	Histoire de la Suisse
Lausanne 1941	
2 volumes	
J. Jordan	Le passé de mon pays
Fribourg 1945	
C. Zehner	Histoire illustrée de la Suisse et précis d'histoire valaisanne
Sion 1947	
4e édition	
P. Tosetti	Storia della Svizzera
Bellinzona 1948	

L'astérisque * indique les ouvrages ayant fait l'objet de nouvelles éditions qui ne sont pas prises en considération dans ce rapport.

1. Du choix de la matière

a. Histoire nationale et générale

Plusieurs auteurs savent tirer des parallèles instructifs entre l'histoire suisse et l'histoire universelle. La petite patrie de l'élève fournit des points de départ pour l'histoire des temps primitifs. Les récits bibliques le mènent sans difficulté à l'ancien Orient. Après la période grecque, l'histoire romaine permet de nouveau d'établir facilement des liens avec notre pays ; il en est de même pour le christianisme, les invasions barbares, l'empire franc, l'époque de la chevalerie et la fondation des villes. Puis, lorsque l'histoire suisse prend plus d'ampleur, elle s'insère dans la vie européenne. Alors, on comprend notamment pourquoi fut ouvert le passage du Gothard et pourquoi les Habsbourg tentèrent de se l'approprier. Après les grandes découvertes, l'histoire suisse perd de son importance et n'apparaît plus, dès la Réforme, que comme un chapitre du grand destin européen.

Mais il y a malheureusement aussi des manuels d'une étroitesse inquiétante, des histoires suisses pour écoles primaires qui commencent en 1291, sans jeter un seul regard sur ce qui se passait alors dans les autres pays. On cite bien les Guglers et les Armagnacs, mais la guerre de Cent ans n'est pas mentionnée. On ne tire aucun parti des guerres de Bourgogne et de Souabe pour attirer l'attention sur la centralisation de la France et la faiblesse intérieure de l'empire allemand. Un manuel, qui fut souvent réédité, parvient à traiter de la Réforme sans mentionner Luther. On parle volontiers de l'affreuse sévérité de Calvin ; en revanche, l'importance mondiale du réformateur est passée sous silence la plupart du temps, ce qui est tout aussi dépourvu de sens que de parler de la rudesse de Leurs Excellences de Berne, Soleure, etc., sans faire la moindre mention de l'absolutisme européen et en ignorant Louis XIV. Le résultat de cette présentation unilatérale des faits est une image de l'histoire, au début de laquelle Guillaume Tell trône dans un crépuscule mythique, image qu'aucun lien ne rattache au destin de l'Europe et qu'on ne peut,

par conséquent, retenir en raison de son caractère fugitif. Il n'est pas rare de rencontrer des adultes très étonnés d'apprendre que Marco Polo parcourait l'Asie au moment où les Confédérés se réunissaient au Rütli. On ne saurait en aucun cas tolérer que l'histoire suisse soit présentée dans une « splendid isolation », comme on l'a parfois donné à entendre.

b. Histoire politico-militaire — Histoire de la civilisation et de la culture.

Les descriptions détaillées de batailles, qui tenaient autrefois une grande place, ont été considérablement réduites. Il est exceptionnel qu'un manuel consacre six pages en petits caractères, soit environ 240 lignes, à la bataille de St-Jacques sur la Birse, qu'il passe sur la Réforme en 44 lignes, mais attribue de nouveau 68 et respectivement 40 lignes aux guerres de Cappel et de Villmergen. Cependant, la guerre est encore souvent mise au premier plan, même dans les ouvrages dont l'introduction prétend qu'on a écourté les descriptions de batailles. Dans de nombreux manuels, le « baptême du sang » de Morgarten est plus important que le Pacte de 1291. Les nuits tragiques de Lucerne et de Zurich sont plus longuement décrites que le nouvel essor de la vie dans les villes. L'époque dite héroïque de 1291 à 1515 prend une trop grande place dans la plupart des manuels. On étaie les expéditions transalpines sur de nombreuses pages très détaillées, mais on ne dit pas comment l'Europe jugeait les mercenaires suisses. Existe-t-il un manuel d'histoire suisse qui rapporte le jugement de Thomas More dans « Utopia » sur les Zapolètes, les Confédérés vénaux ?

On constate aussi que dans quelques livres d'histoire l'époque de 1789 à 1815 occupe une place exagérée.

Il n'est pas juste de croire que les sujets relatifs aux constitutions, aux lois, au tribunal arbitral, etc., n'intéressent que peu les élèves. Tout dépend de la manière dont les choses sont présentées. Relisons, dans Aegidius Tschudi, les efforts déployés par les anciens Confédérés dans l'affaire de Zoug et dans l'ancienne guerre de Zurich pour que le principe du tribunal arbitral l'emporte sur l'emploi de la force. Ce sont des exemples d'un intérêt extraordinaire et passionnant. Et les pressantes sommations que Zurich et Schwyz envoient aux autres Confédérés pour les attirer à eux ! Et les impressionnantes controverses dans l'armée uranaise, dont la majorité penchait pour aider les Zurichois, lorsque le banneret Werner der Frauen entre en lice et déclare : « Puisse Dieu empêcher que je porte sur le champ de bataille la noble bannière d'Uri contre ceux qui ont toujours pris fait et cause pour le droit confédéral, et qu'elle soutienne ceux qui n'ont jamais voulu entrer sans conditions dans les alliances » (Chronicon Helveticum, vol. II, p. 311).

On entendait souvent objecter autrefois que les élèves comprenaient fort peu de chose aux questions économiques, sociales, religieuses et artistiques. Une série de bons manuels scolaires montrent aujourd'hui comment on peut présenter de telles questions avec clarté même pour le degré inférieur, et l'expérience prouve que ces matières rencontrent un grand intérêt. Un manuel scolaire connu, destiné aux classes de 5me et de 6me, expose d'une manière très compréhensible les conséquences économiques et sociales des guerres puniques. Il existe d'excellentes descriptions de la chevalerie, du droit féodal, des corporations, des universités, des cathédrales. Les styles roman, gothique, baroque, renaissance sont simplement, mais

remarquablement décrits. Quelques auteurs dépeignent d'excellente façon le développement scientifique, économique et social des derniers siècles. On ne peut cependant prétendre que ces avantages soient communs à tous nos manuels — ce sont malheureusement des exceptions.

Qu'on nous comprenne bien ; il ne peut s'agir en aucun cas, par pacifisme, de bannir de nos manuels et de nos leçons d'histoire tout caractère guerrier. Tant que nous aurons besoin d'une armée — et qui pourrait le contester sérieusement de nos jours — la leçon d'histoire devra à juste titre aider à créer les bases profondes de la volonté de résistance, de la préparation à la défense militaire et au combat, sans lesquelles les armements seraient inutiles. Mais cela ne devrait pas avoir pour conséquence de réveiller de bas instincts, de faire du chauvinisme et d'idéaliser la guerre. On pourrait, par exemple, ne pas se borner à traiter la guerre de Sempach du seul point de vue des anciens Confédérés. Les sources, telles que les présente Oechsli dans son « Recueil de sources » (Quellenbuch) invitent justement à comparer entre elles les diverses relations d'un événement faites par les Confédérés, les Autrichiens et un observateur neutre. On devrait considérer la situation juridique et examiner l'évolution des méthodes de combat : la chevalerie décadente, avec sa façon « chevaleresque » de combattre, fut anéantie par l'infanterie composée de bourgeois et de paysans ; les crânes défoncés, conservés en l'Eglise de Königsfelden, témoignent d'une manière saisissante de leurs procédés brutaux de combat.

Les événements militaires doivent être remis à leur juste place, car il y a bien des questions plus importantes, telles que la formation de notre Confédération, l'union des villes et des campagnes, le rôle du tribunal arbitral, les premières lois fédérales, la Charte des prêtres et le Covenant de Sempach qui assurent la route du Gothard, créent une organisation militaire et protègent les femmes en temps de guerre. David Lasserre, dans son livre captivant : « Etapes du fédéralisme », Lausanne 1954, a traité ces questions d'une manière remarquable.

Trop d'auteurs négligent l'histoire de la civilisation et de la culture, ou ne savent pas les incorporer uniquement dans l'ensemble des événements. Ils écrivent en annexe un chapitre sur l'histoire de la civilisation, et il ne s'agit très souvent que d'une simple énumération de noms et d'œuvres.

Nous manquons tout particulièrement dans nos manuels de bonnes biographies courtes. Il est exceptionnel qu'on parle vraiment de Léonard de Vinci et de Michel-Ange au lieu de se borner à les nommer ; il est également rare de trouver de bonnes biographies brèves de Haller, Rousseau, Pestalozzi, Gotthelf, Keller, Meyer, Jacob Burckhardt, Hodler et d'autres Suisses. On devrait consacrer une place beaucoup plus grande, dans les leçons d'histoire, à la relation des vies des hommes illustres, non seulement parce qu'elles ont une très grande valeur éducative, mais aussi parce qu'elles facilitent au plus haut point cette liaison que nous négligeons si souvent. Que ne peut-on grouper autour d'une figure comme celle de Pestalozzi ; la sévère magistrature ancienne, le bon et le mauvais bailli, les philosophes Bodmer et Rousseau, la Société helvétique, la misère des ouvriers, la transformation de l'agriculture, la période française, les journées de terreur du Nidwald, l'école et, sur le plan supérieur, la philosophie rationaliste et Kant. Dans combien de domaines ne nous conduit-elle pas l'évocation de l'existence d'un Thomas Platter : la vie quotidienne des

paysans montagnards valaisans, le monde de l'écolier voyageur, la Réforme à Zurich, les guerres de Capel, le compagnonnage et la vie économique à Bâle et à Zurich, la vie de famille, l'école, la peste, la médecine. Nous espérons disposer bientôt de nouveau d'une édition scolaire de cette remarquable biographie.

Il va de soi qu'on ne peut étudier des figures individuelles d'une manière approfondie que si la leçon d'histoire est donnée en étroite liaison avec d'autres branches, en particulier avec l'enseignement de la langue maternelle. En effet, les efforts actuels en matière d'éducation tendent principalement à établir des liens entre les différentes disciplines.

A propos du choix de la matière, la commission fait les constatations et exprime les vœux suivants :

1. La période dite héroïque de la Confédération (1291-1515) ne devrait pas occuper une trop grande place dans nos manuels scolaires, en tout cas pas plus du quart de l'histoire suisse. En revanche, l'histoire des 19me et 20me siècles devrait être traitée d'une manière plus détaillée, et il conviendrait d'exposer clairement les relations entre les sciences, l'économie, la société et la politique en Suisse, en Europe et dans le monde.
2. L'histoire de la civilisation et de la culture ne devrait pas être qu'une annexe de l'histoire politico-militaire. La simple énumération d'hommes et d'œuvres célèbres n'a que peu de valeur. Nos manuels scolaires devraient contenir un plus grand nombre de brèves biographies.
3. Comme les programmes englobent l'ONU, les nouveaux manuels devraient également présenter les organisations internationales, et indiquer ce qu'elles entreprennent pour améliorer les conditions de vie sur toute la terre, et pour arriver à une plus grande compréhension entre les peuples.

2. De l'objectivité

a) Confessionnelle

Sur le terrain confessionnel, la commission a pu constater une tendance réjouissante à l'objectivité. On peut citer comme exemple un manuel de la Suisse catholique, qui décrit la vie religieuse actuelle dans l'Eglise réformée, parle de la Mission de Bâle, des diaconesses, de la « diaspora », et conclut que des hommes pieux et éminents essaient sans cesse de faire des réformés des hommes nouveaux en Christ : « Fromme und hochstehende Männer versuchen bei ihnen (den Reformierten) stets wieder die Erneuerung der Menschen in Christus herbeizuführen ». Malheureusement, cet esprit ne règne pas partout. Nous relevons dans nos manuels scolaires trois façons de contrevir à l'objectivité en matière religieuse :

Certaines descriptions catholiques de la Réforme voient particulièrement leur attention aux faiblesses personnelles des réformateurs. Elles peignent un Luther mesquin, mais n'essaient pas de montrer la puissante force religieuse qui l'animait. Elles ne disent rien du réveil qu'il suscita dans la vie religieuse. Elles cherchent des tares en Zwingli, mais passent sous silence sa lutte contre le mercenariat. Elles ne parlent pas du nouvel esprit qui régnait dans la Zurich réformée. Ces descriptions reprochent à Calvin les 58 condamnations à mort prononcées à Genève pendant qu'il exerçait une influence prédominante, mais ne citent pas le nombre des victimes de la St-Barthélémy. Elles négligent la grande influence qu'a exercée le grand réformateur genevois dans les domaines éducatif, politique et économique dans le monde entier.

Il ne suffit pas, pour qu'un auteur soit objectif, qu'il s'abstienne de dire expressément un mensonge ; il faut encore qu'il se mette au service de l'objectivité par le choix des faits et des mots.

Les historiens protestants sont souvent partiaux en ne faisant pas la part de la vie de l'Eglise catholique après le Concile de Trente. Mais leur lacune principale consiste à ne pas apprécier à leur juste valeur, ou pas du tout, les grandes choses accomplies par l'Eglise au Moyen Age. Il s'agit cependant d'aspects qui ont une importance décisive pour la formation de l'Occident et qu'il est particulièrement utile d'exposer dans les leçons. C'est Léon le Grand, qui s'opposa à Attila avec la croix, symbole pour tous les hommes de l'Eglise, qui tenta de protéger la population lors des invasions barbares. C'est Augustin, qui réussit à parer le choc intérieur que subit la chrétienté par les invasions barbares. Il régla le compte des incroyants qui rendaient le christianisme responsable de la chute de Rome. Il réussit à convaincre ses coreligionnaires de ne pas abandonner le troupeau pour une brebis galeuse, et put leur donner la force intérieure en les incitant à bâtir une cité de Dieu qui triompherait finalement de toutes les puissances du mal. Benoît de Nursie, un des plus célèbres éducateurs d'Europe, devrait aussi figurer dans les manuels. Il commença à bâtir un monde nouveau sur les ruines de la Rome décadente ; selon l'esprit de l'Evangile, il ne faisait aucune distinction de personnes : le puissant et l'esclave avaient pour lui la même valeur, et par son injonction au travail, il stimula les moines, qui réalisèrent alors des choses remarquables dans tous les domaines culturels, et fit ainsi d'eux les pionniers de l'Europe. Grégoire le Grand compte au nombre des fondateurs de l'Occident, car il conquit une deuxième fois l'Angleterre pour l'Europe grâce à ses missionnaires, et en fit un foyer de civilisation chrétienne quelques décennies avant que les Arabes prennent sous leur domination la plus grande partie des pays chrétiens de la Méditerranée. La contribution positive des moines de Cluny, des Franciscains et des Dominicains aux arts, aux sciences, etc., devrait être encore mieux démontrée, et cette remarque est aussi en partie valable pour les ouvrages catholiques.

Cependant celui qui, à la place de tolérance, montre de l'indifférence, n'est pas non plus objectif. Bien des auteurs cherchent à éluder les questions religieuses proprement dites de la Réforme et se réfugient dans les problèmes sociaux, politiques et même militaires ; il s'agirait pourtant ici d'ouvrir l'esprit des élèves plus âgés sur l'intense vie religieuse et la dure lutte du jeune Luther, ainsi que sur la tragédie qui conduisit du livre du réformateur « Von der Freiheit eines Christenmenschen » (De la liberté du chrétien) jusqu'au « cuius regio eius religio » de la paix religieuse d'Augsbourg.

b) Politique

Les auteurs qui professent un patriotisme sentimental sont devenus plus rares. Les anecdotes et les légendes pittoresques cèdent de plus en plus le pas à une représentation objective des faits typiques. Une histoire plus scientifique impose certes de plus grandes exigences dans l'enseignement, elle nous semble être cependant la seule voie possible. Celui qui en appelle à la passion augmente l'intérêt, mais l'aspiration à l'objectivité et à la juste représentation des faits et des hommes, telle qu'elle apparaît dans presque tous les manuels examinés, est d'une valeur plus profonde et plus durable.

c) Sociale

On parle extrêmement peu de la situation de la classe ouvrière, du mouvement syndical, du marxisme. Un fait aussi important pour notre pays que la paix du travail, conclue en 1937 dans l'industrie métallurgique, devrait sans aucun doute être cité. La situation des paysans devrait aussi faire l'objet d'un examen plus sérieux tout au long de l'histoire. Mais on devrait avant tout faire ressortir tout autrement la situation et le rôle de la femme en Orient, en Grèce et à Rome, dans le christianisme, au Moyen Age, dans l'idéalisme allemand, dans le monde industrialisé, dans les Etats communistes, à notre époque.

On ne peut guère déceler dans nos manuels d'histoire des préjugés nationalistes, politiques, racistes ou sociaux. Nous aimerais cependant affirmer avec énergie qu'il ne suffit pas qu'il n'y ait pas de préjugés. On doit, dans les leçons d'histoire, s'opposer activement à la formation de partis pris. Il existe certains problèmes qui excitent les passions et dans lesquels les idées toutes faites triomphent aujourd'hui chez nous aussi. Il conviendrait de discuter et d'expliquer ces problèmes de façon humaine et dénuée de tout préjugé.

A propos de l'objectivité, la commission se résume ainsi :

4. Les départements de l'instruction publique sont priés de prendre des mesures pour que les manuels d'histoire qui offensent un groupe confessionnel soient retirés.
5. On a commencé avec succès à soumettre les manuscrits des manuels scolaires à des membres compétents d'autres confessions et d'autres partis. Nous signalons ce progrès avec plaisir et nous le recommandons à tous les auteurs.
6. Les domaines qui prêtent à discussion ne devraient pas être éliminés des manuels d'histoire, mais il faudrait en les exposant avec objectivité faire disparaître ce qu'ils peuvent avoir de blessant, par exemple pour les questions relatives aux confessions, aux races, à la classe ouvrière et à la situation des femmes.
7. Le mouvement ouvrier des 19me et 20me siècles mérite une plus grande place dans les manuels scolaires.

3. Le point de vue pédagogique et méthodique.

La commission n'a pas considéré que son devoir principal était de juger les livres d'histoire au point de vue pédagogique et méthodique. Nous serons donc brefs. Beaucoup de manuels ont un texte destiné à être mémorisé. Ils sont en général secs et ne suscitent guère l'intérêt des élèves. Leur avantage consiste dans la rapide vue d'ensemble qu'ils donnent.

Une série de nouveaux manuels veulent être avant tout des livres de lecture. Leurs récits sont détaillés et suggestifs. C'est pourquoi les adultes eux-mêmes les lisent avec plaisir. Ils ont le désavantage de faire perdre facilement la vue d'ensemble et de ne plus laisser voir les grandes lignes. Les maîtres se plaignent aussi de ne pas pouvoir apporter aux élèves quelque chose de nouveau en dehors du livre. A notre avis, il faudrait préciser très clairement lors de la rédaction d'un ouvrage ce qu'on attend de lui, et l'écrire en conséquence. On devrait aussi s'efforcer de suivre une ligne directrice intéressante et, pour un livre de lecture, faciliter la vue d'ensemble et faire ressortir les grandes lignes dans des résumés et des tableaux chronologiques simples.

A côté de cela, il existe un troisième genre de manuels d'histoire, qui nous paraît précieux, mais jusqu'à présent il a donné lieu à quelques essais seulement : un livre de travail qui contienne le matériel historique dans lequel les élèves pourraient puiser pour étudier une époque ou une figure déterminée : actes, lois, lettres, rapports de l'époque, cartes, matériel tiré de la langue, matériel statistique, gravures instructives.

Certains livres posent quelques questions à la fin d'un texte. Mais ce ne sont pour la plupart que des essais timides pour vérifier si les élèves ont compris ce texte. Ces questions devraient être conçues de manière à approfondir la matière traitée, à la comparer à d'autres époques et aux temps présents. Elles devraient également faire appel à la compréhension, non seulement à la mémoire.

La typographie est souvent monotone. Le texte devrait être coupé plus souvent par des sous-titres se référant au contenu et servant de jalons pour la mémoire. Des gravures devraient aérer l'exposé, mais il faudrait les choisir en vue d'aider à mieux comprendre le sujet. Il serait nécessaire que les cartes, qui ne devraient jamais faire défaut, mettent clairement l'essentiel en évidence. On ne saurait admettre qu'un manuel, bien pourvu de cartes, ne représente l'empire romain que sur un quart de page, alors qu'une carte de même grandeur est réservée aux invasions des Cimbres, si peu importantes.

La langue employée dans les manuels devrait être, plus que jusqu'ici, adaptée au développement intellectuel de l'élève. Elle ne devrait en tout cas pas être banale, scolaire ou même enfantine, dans l'intention de parler un langage proche de celui des enfants. Le principe que seule convient une langue châtiée est valable pour un livre d'histoire autant que pour n'importe quel autre manuel scolaire.

La Suisse de langue italienne se trouve devant un problème tout particulier ; pour éditer un manuel scolaire suisse, le canton du Tessin doit consentir des sacrifices financiers importants. Le livre d'histoire actuellement en usage est désuet. Le département cantonal de l'instruction publique a décidé de faire éditer un nouveau manuel qui paraîtra prochainement.

En résumé :

8. Les livres d'histoire devraient contenir des sources et des gravures. Il faudrait que les questions s'adressent à la compréhension, et qu'elles incitent à l'observation. Les notes, enfin, devraient indiquer des sources facilement accessibles : atlas historiques, livres de sources.
9. Quand un livre ne se borne pas à accumuler les détails, les noms propres et les dates, mais qu'il traite les questions essentielles d'une époque, il fait de l'histoire une branche d'une réelle valeur et formative de l'esprit.
10. La rédaction d'un livre d'histoire mérite une attention toute particulière.

B. Manuels employés dans les gymnases

G. Guggenbühl
Quellenbuch zur Allgemeinen Geschichte
Zurich 1953, 54, 56 ; 4 vol.

A. Mühlbach
Welt- und Schweizergeschichte
Lucerne 1940, 42, 47 ; 3 vol.

W. Oechsli
Bilder aus der Weltgeschichte
Winterthour 1940, 43, 44 ; 3 vol.

- K. Schib*
Illustrierte Schweizergeschichte für jedermann
Zurich 1944
- A. Specker
Abriss der Welt- und Schweizergeschichte
Glaris 1941 et 42
- E. Spiess et
Iso Müller
Benzigers Illustrierte Weltgeschichte
Einsiedeln 1949 ; 3 vol.
- P. Ansermoz
Histoire du Moyen Age
Lausanne 1938
- A. Bonnard et
Baechtold
Histoire ancienne
Lausanne 1945
- G. Michaud
Histoire de la Suisse
Lausanne 1947
- M. Perrin
Histoire moderne et contemporaine
Lausanne 1947

Peu avant la rédaction du rapport final, deux nouveaux ouvrages — dont l'un manuscrit — furent présentés à la commission ; ils réalisent à bien des égards les postulats formulés ici. Mais ces deux livres n'ont pas pu être pris en considération dans ce rapport.

H. Bessler Buch der Geschichte für Mittelschulen
K. Schib Weltgeschichte 2e vol. Das Mittelalter,
Zurich 1956

1. Du choix de la matière

a) *Histoire suisse, de l'Europe et mondiale*

L'histoire suisse n'occupe qu'une très petite place dans les manuels examinés, les programmes portant avant tout sur l'histoire universelle. Il faut se demander si l'on ne devrait pas introduire dans l'histoire générale, plus souvent que ce n'est le cas, des événements suisses, comme point de comparaison ou comme illustration. Il n'est certes pas normal de n'étudier que l'histoire nationale dans les degrés inférieurs, et que l'histoire universelle dans les dernières années. Les questions historiques relatives à la Constitution sont traitées avec profit dans les classes supérieures.

Les auteurs sont quelquefois trop tributaires de l'histoire de l'un ou de l'autre de nos pays voisins. En Suisse alémanique, l'histoire allemande du siècle passé exerce son autorité en de nombreux endroits. En Suisse romande, l'influence française s'exprime surtout par la place excessive réservée à l'histoire de France.

On doit constater de grosses lacunes. Le fait élémentaire que les Slaves, après les invasions des barbares germaniques, ont occupé environ le tiers de l'Europe, est rarement mis en évidence. Dans les futurs livres d'histoire, l'instructive et tragique histoire de la Russie de Kiev ne devrait pas plus faire défaut qu'un chapitre sur la grande ville de Byzance et l'importance de son empire. L'empire arabe, qui s'étendait de l'Espagne aux Indes, qui jeta un des grands ponts culturels entre l'Est et l'Ouest et à l'influence duquel l'Europe doit beaucoup, mérite d'être mieux considéré. Le combat acharné du peuple anglais pour sa liberté politique devrait être décrit d'une manière plus vivante, à l'aide avant tout des grandes chartes de franchise.

L'histoire coloniale et des grandes découvertes ne devrait pas être étudiée seulement au point de vue de l'Europe occidentale. Il faudrait, par exemple, souligner comment les Portugais, avec leur artillerie, ont anéanti la navigation arabe et asiatique, quelles furent les conséquences de leur blocus pour les peuples de l'Asie. C'est seulement lorsqu'on aura essayé de faire place, dans les exposés historiques, aux grandes nations des autres continents qu'on pourra parler d'une histoire vraiment universelle. Aujourd'hui, nous n'avons presque exclusivement que des exposés historiques occidentaux, de conception allemande ou française.

Il serait certainement vain et illusoire de chercher à créer une histoire vaguement internationaliste. Nous ne devons pas cacher que nous sommes Chrétiens, Européens d'Occident et Suisses. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas essayer, beaucoup plus que jusqu'ici, de bien comprendre le caractère particulier des peuples d'autres continents et d'autres races.

b) *L'histoire politico-militaire, l'histoire de la civilisation et de la culture*

La plupart des exposés mettent l'accent principal sur le développement des Etats, les guerres, les conclusions de paix et des traités. Les princes et les généraux occupent une place prépondérante. On s'étend beaucoup, par exemple, sur les rois et les empereurs carolingiens et saxons. Mais on n'apprend que peu de chose sur la manière de vivre du peuple, dans l'Europe dévastée par les Vikings, les Hongrois et les Sarrasins. Que devinrent, au cours des troubles qui durèrent, avec quelques interruptions, plus de 700 ans, les villes ouvertes romaines et les belles villas des propriétaires ? Quels furent les effets de la décadence totale de la civilisation sur les classes sociales, sur la vie juridique, sur le langage, sur l'histoire ? On ne touche guère, dans les manuels scolaires actuels, à de telles questions, auxquelles répond aujourd'hui une littérature spécialisée facilement accessible. Dans les nouveaux livres d'histoire, les descriptions de batailles sont réduites au strict nécessaire. On consacre un plus grand nombre de pages qu'autrefois à l'organisation de la société, aux inventions, à la vie artistique. Mais il manque le plus souvent à ces chapitres, qui ont généralement la forme d'un résumé ou d'une énumération, des liens avec le reste de l'histoire. Ainsi, la féodalité du moyen âge est dépeinte en détail, mais ses rapports avec le développement économique sont passés sous silence ; on ne voit pas quelles en sont les conséquences politiques, sociales et culturelles. La Réforme et la Contre-réforme sont étudiées sans que soient dégagés leurs effets sur la politique, l'économie, la morale, l'art et les sciences. La révolution industrielle du 19e siècle est ou bien tout à fait omise, ou considérée isolément. On pense trop peu aux effets qu'elle a eus dans les domaines artistique, social et de la politique intérieure et extérieure. On parle étonnamment peu, dans nos manuels scolaires, de l'importance et de l'organisation de la famille, de la situation de la femme, des questions éducatives et pédagogiques et de l'instruction. De gros efforts sont nécessaires chez nous aussi pour « une histoire plus large et plus humaine », comme Marc Bloch l'a demandé en France.

c) *Les grandes époques*

La plupart des livres s'en tiennent à la division traditionnelle en antiquité, moyen âge, époque moderne et époque contemporaine. On se demande aujourd'hui si cette division en périodes n'est pas dépassée et ne

pourrait pas être supprimée sans dommage. Il est déconcertant de faire commencer l'époque contemporaine en 1815 ou même en 1789. Il n'est pas très judicieux de toujours vouloir s'en tenir à un ordre chronologique rigide. Certains résumés seront plus compréhensibles si l'on recherche l'unité thématique, et non chronologique. Cela vaut pour le Christianisme, l'Islam, la menace turque sur l'Occident, la lutte de l'Angleterre pour la démocratie, etc.

Les essais isolés pour grouper différemment et différencier en Europe une époque religieuse, une époque politique et finalement une époque sociale, sont peu concluants.

L'image que se fait de l'histoire le jeune homme est souvent défavorablement influencée par le fait que l'histoire de l'ancien Orient, des Grecs et des Romains, et la plupart du temps aussi celle des premiers siècles chrétiens, est traitée dans les classes inférieures, parfois encore avant la puberté, et qu'elle n'est plus guère abordée par la suite. Et cependant, ces époques possètent précisément des questions essentielles, de grande valeur éducative : civilisation grecque, droit romain, décadence de Rome, naissance du Christianisme et de l'Islam. Il faudrait aussi prévoir, en élaborant les manuels, que ces grands thèmes seront repris dans les classes supérieures, afin qu'un bachelier ou un futur instituteur, à la fin de ses études, n'ait pas devant les yeux l'image des deux ou trois derniers siècles seulement.

Actuellement, le maître qui aimerait englober dans son cours beaucoup plus de peuples et d'aspects de l'histoire, et qui désirerait incorporer largement à son enseignement le passé le plus récent et le présent, se trouve devant le fait qu'il ne peut en aucun cas augmenter la matière que les élèves doivent assimiler. Il lui faut donc élaguer résolument le programme enseigné jusqu'ici. Cela devrait être possible sans aucun dommage pour l'histoire de la guerre à toutes les époques, pour l'histoire des dynasties romaine, carolingienne, allemande, prussienne, espagnole, habsbourgeoise, française et pour l'époque de l'absolutisme, où il n'est pas nécessaire de placer la variante française, prussienne, joséphinienne, russe, à côté de l'espagnole, de l'anglaise, de l'allemande et de la suisse. On peut laisser de côté quelques-unes des nombreuses campagnes de Napoléon et certains de ses traités de paix, dont beaucoup n'avaient qu'une importance passagère. Les révolutions françaises de 1830 et de 1848, l'unité allemande et italienne, n'exigent plus tous les détails avec lesquels elles sont souvent présentées aujourd'hui. Ces dernières années on a relevé avec raison dans les discussions des maîtres d'histoire qu'il ne s'agit pas seulement d'écourter les textes, mais de les repenser et de leur donner une forme nouvelle.

d) *Les organisations internationales*

On parle de la Société des Nations dans tous les manuels, et les ouvrages les plus récents mentionnent l'Organisation des Nations Unies. En revanche, la Croix-Rouge et les autres organisations internationales ne sont que rarement citées. Ici s'ouvre un plus vaste domaine aux futurs livres d'histoire ; il faudrait de toute façon attacher davantage d'importance aux efforts en faveur de la paix et de la compréhension réciproque. Le problème n'est pas résolu, en histoire suisse par exemple, par la seule mention de Nicolas de Flue. En histoire européenne, il faudrait par exemple exposer la constitution, les travaux et la fin de la commission du Danube de 1856 à 1940.

En ce qui concerne le choix de la matière, la commission constate et propose ce qui suit :

11. Les livres d'histoire pour les classes supérieures devraient tout particulièrement s'efforcer de traiter les événements passés non seulement au point de vue national et européen (occidental), mais le plus possible au point de vue international. Il ne s'agit pas d'augmenter la matière, mais de mieux la répartir, afin d'expliquer les grandes civilisations et les grands peuples d'autres continents, à côté de ceux de l'Occident. Ainsi seulement naît une véritable histoire universelle.
12. Il faut montrer les liens qui unissent la vie politique, militaire, économique, sociale et religieuse, artistique et spirituelle. L'histoire politico-militaire ne doit pas être trop développée au détriment des autres domaines.
13. Les questions qui concernent la structure de la société méritent une plus grande attention. En particulier, le rôle de la femme, l'importance de la famille et de l'éducation doivent être mieux mis en évidence.
14. Dans l'histoire suisse surtout, comme dans l'histoire générale, il faut accorder plus d'attention aux efforts d'entente, au tribunal arbitral, à la neutralité, à l'égalité religieuse.

2. De l'objectivité

D'une manière générale, les remarques faites à propos des livres du degré inférieur sont aussi valables ici. On ne rencontre que rarement des tendances polémiques dans nos manuels scolaires. En matière confessionnelle, les auteurs s'efforcent d'être tolérants. Il se trouve néanmoins une série d'expressions ou de titres qui heurtent les susceptibilités de l'autre confession, ou qui sont propres à éveiller des idées fausses sur Luther, Ignace de Loyola ou d'autres personnalités. De même, la manière dont on parle des Juifs n'est pas partout correcte. Dans bien des cas, les auteurs ne se rendent pas compte qu'ils emploient des formules blessantes. C'est pourquoi il serait préférable qu'ils soumettent leur manuscrit, avant l'impression, à différentes personnes capables de juger objectivement.

Il vaut mieux montrer clairement le point de vue catholique ou protestant de l'auteur, plutôt que de passer sous silence, au nom d'une objectivité mal comprise, les questions essentielles de la Réforme et de se contenter d'une énumération de dates, ou de placer la politique avant l'élément confessionnel. Il est avant tout important qu'on perçoive toujours nettement l'effort de l'auteur pour être objectif, pour faire comprendre les différents points de vue, et pour amener les élèves à respecter d'autres convictions et d'autres opinions.

Sur ce point, la commission se résume ainsi :

15. Les livres d'histoire ne doivent contenir aucune expression, aucune explication qui blesse les convictions d'une partie des élèves. De même, il convient d'éviter tout ce qui peut inciter à des appréciations trop schématiques ou même défigurées d'autres religions ou d'autres peuples. L'échange des manuscrits avec les représentants de différents pays et confessions est hautement souhaitable.

Dans les questions litigieuses, on devrait présenter tous les points de vue et indiquer aussi, à l'occasion, les limites des connaissances historiques.

3. La présentation extérieure des livres d'histoire

Le fédéralisme rend difficile la publication des livres d'histoire dans notre pays. Comme les cantons ont des exigences différentes, les tirages pour les livres des classes supérieures sont faibles. C'est pourquoi ces livres reviennent très cher. On ne doit donc pas s'étonner que leur présentation extérieure soit sensiblement plus mauvaise que celle des manuels des écoles primaires et secondaires, qui bénéficient d'un tirage plus élevé. On renonce aux gravures, cartes, tableaux, résumés pour la récapitulation, afin de ne pas augmenter les frais. On supprime les sous-titres, on emploie toujours la même composition, et l'on obtient ainsi des pages monotones et peu plaisantes. A des fins économiques, on sacrifie la présentation pédagogique et méthodique désirée.

Les rares gravures sont souvent choisies en raison de leur valeur artistique, et non pour expliquer le texte.

Afin de pouvoir faire des tirages plus élevés, on emploie les mêmes manuels pour des élèves d'âges et de préparation scolaire différents. C'est ainsi qu'un même livre est utilisé dans une école secondaire, une école de commerce, un gymnase et une école normale (gymnase pédagogique). Dans un canton, un ouvrage est destiné aux élèves de 10 ans, dans un autre à ceux de 12 et 13 ans. De cette façon, une grande partie des manuels n'est pas adaptée à l'âge des élèves et, le plus souvent, on demande trop de leur compréhension intellectuelle. Malheureusement, de bons historiens ne se donnent que rarement la peine d'écrire un livre d'histoire dans lequel l'élément pédagogique et didactique ait le pas sur l'élément scientifique.

Pour des raisons financières, on essaie généralement en Suisse de comprimer trop de matière dans un seul ouvrage. On veut un livre de lecture et de travail pour l'école, et en même temps un ouvrage qui puisse s'adresser à un cercle de lecteurs beaucoup plus large.

La commission est heureuse de constater que de grands efforts ont été faits, dans les livres d'histoire les plus récents, en faveur d'un texte clair, d'une présentation attrayante, et pour les adapter à la compréhension de l'élève.

Pour les livres d'histoire du degré moyen, le canton du Tessin en est réduit à la production italienne. L'avantage en est que presque chaque année paraissent de nouvelles éditions, qui tiennent souvent compte des tendances modernes de l'histoire. Au temps du fascisme, les manuels italiens étaient pour la plupart inutilisables en Suisse. Aujourd'hui, le Risorgimento ou d'autres périodes de l'histoire italienne occupent une trop grande place. Ces livres ne traitent souvent pas du tout, ou trop brièvement, de l'histoire suisse.

La commission constate :

16. La présentation des livres d'histoire doit correspondre à tous égards à l'âge de l'élève. Gravures, cartes, tableaux, documents, etc., servent à la compréhension du texte, et ne doivent pas manquer.

Pour des motifs économiques, personnels et d'objectivité, il convient que le plus grand nombre possible de cantons s'associent pour publier ou pour soutenir la publication des livres d'histoire.

17. Des centrales nationales ou internationales, où les auteurs de manuels d'histoire pourraient se procurer des reproductions, seraient très précieuses. La création de tels centres pourrait être une des tâches de l'Unesco.